



LA REF

LA REVUE DE L'ÉQUITATION - N°113 - FÉVRIER 2010



TOURISME ÉQUESTRE

Nouveau départ pour le CNTE



FRENCH TOUR

Bordeaux, La Baule, Cannes, Chantilly, Lyon, Paris au programme du French Tour de saut d'obstacles 2010 . . . Pages 2 et 4



INNOVATION PÉDAGOGIQUE

Découvrez les 6 projets primés au Trophée FFE Generali 2009 sur la formation des jeunes chevaux par les cavaliers des clubs
..... Page 18



SALON DU CHEVAL DE PARIS

Coup de jeune avec le transfert à Villepinte du rendez-vous parisien. Les photos et les personnalités mises à l'honneur . . . Page 8





BORDEAUX

LA BAULE

CANNES

CHANTILLY

LYON

PARIS

1^{ère} organisatrice de compétitions équestres internationales dans le Monde,
la France dispose avec le **French Tour 2010** du plus important
circuit international **5 étoiles** au monde.



Actualité

L'essentiel de vos rendez-vous	A noter sur votre agenda	4
L'édito de Bernard Pavie	Vision ouverte et altruiste	5
AG FFE du 10 décembre 2009	Médailles d'honneur FFE	10
Revue de presse déc 2009-jan 2010	Consensus et mobilisation des stars	28
On en parle au Club-House	L'actualité en bref	37

Sport

Salon du Cheval de Paris Villepinte	Rencontres et Gucci Masters	8
Equita'Lyon	En photos	11
CSI 4* Marseille	En photos	12
Rencontre avec Laurent Elias	Mettre en scène les nouveaux talents	13
Actualités sportives	Les dernières performances	15
Circuits de compétition en régions	Dynamique sportive	16

Tourisme

AG du CNTE le 9 décembre 2009	Le CNTE trace son chemin	6
Actualité internationale	Le TREC en attelage s'exporte	7

Clubs

Trophée FFE des sites internet	Mon site, ma vitrine	27
Rencontre avec Christophe Hercy	Ce que vous avez toujours voulu savoir...	30
Actualités services FFE	Modalités concours, licences et assurances	38
Nouveaux labels Equi-handi	Moteur et sensoriel et Mental	40
Informations GHN	Transport d'équidés saison 2010	41
Informations GHN	Obligations de port du casque	42
Bienvenue aux nouveaux adhérents	Du 10 décembre 2009 au 9 janvier 2010	46

Formation

Innovation pédagogique	Educations croisées	18
Partenariat FFE PJJ	Les beaux endroits font les belles histoires	22
Nouveaux métiers inscrits au RNCP	Gros plan sur l'Animateur Poney et l'ATE	24

Calendrier

Formations professionnelles	Au Parc Equestre Fédéral	38
Formations et sessions d'examen	BFE1 & BFEH	43

Références

Statistiques 2009	Compétitions internationales	39
AFLD	Décisions des 3 et 17 septembre 2009	43
Commiss ^o anti-dopage animal 1 ^e instance	Décisions du 9 novembre 2009	44
Commiss ^o anti-dopage animal d'appel	Décisions du 10 novembre 2009	45



Photos : FFE/DL/Maindru/PSV,CDE de L'Orne, les Sabots de Mas Massou

DU 5 AU 7 FÉVRIER À BORDEAUX

Jumping de Bordeaux. CSI 5*, étape de la Coupe du Monde Rolex FEI et du French Tour, étape de la Coupe du Monde indoor d'attelage, finale du circuit Poney Elite, présentation de différentes disciplines.
www.jumping-bordeaux.com

DU 27 FÉV. AU 7 MARS 2010 À PARIS

47^e salon International de l'Agriculture. Porte de Versailles. Une centaine de chevaux, poneys et ânes.
www.salon-agriculture.com

LE 4 MARS À PARIS 13^e ARRT

36^e Journée de la Recherche Equine. A la Maison du Sport Français. La matinée sera consacrée aux nouveautés en matière de recherche équine et l'après-midi au thème du comportement et du bien-être.
www.haras-nationaux.fr

DU 5 AU 7 MARS À VIDAUBAN

1^{ère} étape du Grand National de saut d'obstacles.
www.domaine-equestre.com

DU 5 AU 7 MARS À TARTAS

1^{ère} étape du Grand National de concours complet.
www.ouspins.fr

DU 12 AU 14 MARS À RAMBOUILLET

1^{er} Salon du Cheval. Une centaine d'exposants sous un chapiteau de 15 000 m² au Haras National des Bréviaires. CSI 2*.
www.salonduchevalderambouillet.com

DU 12 AU 14 MARS À ALBI

9^e Salon du Cheval. Spectacle *Symphonie Equestre* avec Jean François Pignon.
www.salonchevalalbi.com

LES 21 MARS, 11 AVRIL ET 9 MAI

Ventes Cavalescence. Les prochaines ventes Cavalescence, dont l'objectif est de proposer aux amateurs des chevaux « bien dans leur tête » et convenant à leurs objectifs, auront lieu le 21 mars à Pfaffenhoffen, 67, le 11 avril à Dijon, 21 et le 9 mai à Vittel, 88.
www.cavalescence.fr

DU 25 AU 28 MARS À FONTAINEBLEAU

Generali Officiel de France CICO 3*. Les meilleurs cavaliers de concours complet ont rendez-vous sur le terrain mythique du Grand Parquet et affronteront à nouveau le cross rénové mis en place pour les derniers championnats d'Europe.
www.cheval-iledefrance.com

DU 3 AU 4 AVRIL À PARIS GRAND PALAIS

1^{er} Saut Hermès. Pour la 1^{ère} fois depuis 1957, un concours de saut d'obstacles sera organisé au Grand Palais. CSI 5*. Grand Prix Hermès le dimanche 4 à 15 h, épreuve dotée à 200 000 euros.
www.sauthermes.org

LE 18 AVRIL DANS TOUTE LA FRANCE

7^e Journée Nationale de l'Attelage de Loisir. Rassemblements d'équipages, démonstrations de TREC en attelage, entretien d'itinéraires équestres, ateliers sécurité, visites en attelage de parcs et propriétés... de multiples manifestations sont organisées sur tout le territoire.
www.ffe.com/tourisme

DU 13 AU 16 MAI À LA BAULE

Jumping International de France. Etape de la Coupe des Nations FEI et du French Tour.
www.labaule-cheval.com

DU 22 AU 24 MAI À LAMOTTE

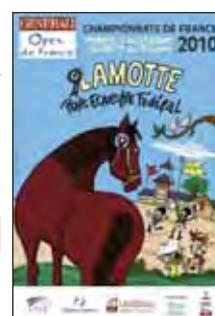
Grand Tournoi. Le grand rendez-vous des sports équestres collectifs. Championnats de France horse ball jeunes et club, championnats de France pony-games en paire et Grand Tournoi de polo. Règlement REF 109 p 40.
www.ffe.com

DU 3 AU 25 JUILLET À LAMOTTE

Generali Open de France. Poneys du 3 au 11. Clubs du 17 au 25. Toutes les infos officielles REF 112 p 54.
www.ffe.com

DU 23 AU 25 JUILLET À VIZILLE

47^e Equirando. Préparez votre périple au cœur du Dauphiné, vers la cité de la Révolution Française. Nombreuses animations et présence de Jean-Marc Imbert et de sa troupe.
www.equirando.com



La REF
La Revue de l'Équitation

SECRETARIAT
Parc Equestre. 41 600 LAMOTTE
T 02 54 94 46 46 F 02 54 94 46 47
Mèl laref@ffe.com

RÉDACTRICE EN CHEF
Danielle Lambert

RÉDACTION
Frédérique Monnier,
Delphine Raoul,
Mathias Hebert

ICONOGRAPHIE
Elodie Brunaud

PHOTOS COUVERTURE
I Guegan/Foucheraie, FFE/PSV/EB,
Les Sabots du Mas Massou

PHOTO LICENCE
FFE/E Knoll

PHOTOS
FFE/PSV/Maindru/DL/EB/T Bobet,
Académie Astley, Atelier Equestre
la Crinière, C Bigeon, CE de la
Forêt de Moulière, Les Cavaliers
du Benquet, Cheval Plaisir,
CDE de l'Orne /La Ferme des
Terres, CFE La Grenadière,
N Duval, Jump Off/C Gerhard,
JF de Mieulle, JL Perrier,
Les Sabots du Mas Massou,
Sportphot, Wan Events,
Vercors A Cheval/E Minaudier

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO
CNTE, CQF, FFEcompét,
Hervé Delambre, GHN, Manorca,
Alice Ragot, Katia Servais, SIF

ABONNEMENT
1 an : 50 €
1 an adhérent : 25 €

GRAPHISME
Pauline Napoly pour X. Gasselini
communication

RÉALISATION - IMPRESSION
IDP Grignon
77370 FONTENAILLES

ISSN
1624-7892

TIRAGE
7 000 exemplaires

PIÈCE JOINTE POUR LES CLUBS
Document assurances Generali

FEUILLE D'EXPÉDITION
Bon de commande boutique FFE

EDITEUR
Fédération Française d'Équitation
Parc Equestre
41 600 Lamotte

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Serge Lecomte

Vision ouverte et altruiste

Les moeurs évoluent, les pratiques aussi, mais la flamme initiale demeure, avec des moyens et des vues différentes.

Le tourisme équestre, au fil des ans, a su s'adapter aux circonstances pour faire habilement son chemin et poursuivre son ascension. En 1987, en dépit des sceptiques, il s'est intégré à la dynamique qui s'offrait à lui et a rejoint les autres composantes de la FFE naissante, pour construire une équitation française réunie sur des objectifs voisins, dans le respect des spécificités de chacun. Ce pari sur l'avenir a été réussi. Depuis, nos effectifs ont été multipliés par 5.

23 ans plus tard, le CNTE aborde une autre phase de son évolution, une phase stratégique pour le tourisme équestre. Pleinement conscient de sa place dans la FFE où le sport domine, comme du rôle éminent qu'il doit y tenir en matière d'activités de pleine nature, de ses responsabilités non seulement à l'égard de ses ressortissants, mais vis-à-vis de l'ensemble de la Fédération et des cavaliers individuels, il oeuvre dans l'intérêt général avec le souci constant de préserver jalousement sa culture qui fait son originalité.

Quand il s'attache à préserver les chemins, à défendre avec foi l'environnement, à promouvoir ses activités et les valeurs qui y sont liées, à former ses pratiquants et ses cadres, il le fait certes pour une population objet de toutes ses attentions, qui est sa raison d'être, mais aussi pour tout le monde équestre. Nous ne sommes plus dans le chacun pour soi, mais dans une vision ouverte et altruiste, qui rejoint pleinement l'esprit de Polignac.

Sûr de sa bonne étoile, le tourisme équestre, qui fêtera l'an prochain de robustes cinquante ans, ne cherche pas sa voie, il l'a trouvée.

Bernard Pavie,
Président du CNTE



Photo : DR

Force réglementaire

Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation. Les informations qui y sont publiées ont force réglementaire, sauf pour les concours où c'est le site internet qui a force réglementaire.



Le CNTE trace son chemin

Au-delà de l'approbation des 5 exercices écoulés, voir Ref de janvier page 6, l'Assemblée Générale du CNTE a été l'occasion pour Bernard Pavie de faire le point sur les travaux initiés avec son équipe depuis son élection, ainsi que sur les projets à venir dans les différents secteurs d'activités. Compte-rendu.

▲ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 DÉCEMBRE 2009

Entouré du Président de la FFE, Serge Lecomte, et de plusieurs membres du bureau du CNTE, Bernard Pavie a répondu aux différentes questions des responsables d'établissements, d'associations de cavaliers et de Comités régionaux et départementaux de Tourisme Equestre.

REPRENDRE LE COLLIER

Plusieurs années passées en sommeil forcé donnaient à l'assemblée générale du CNTE du 9 décembre dernier un caractère exceptionnel. C'est ce qu'a fait ressortir Bernard Pavie, dans son intervention, soulignant que pareil cas ne s'était pas présenté depuis la création de l'ANTE en 1963, arguant aussi du fait que, plus encore que la Fédération, le CNTE avait payé très cher les procédures judiciaires posées en travers du chemin avec les plaintes en annulation de 2005, éloignant durablement des responsabilités l'équipe élue à ce moment et bloquant la venue des successeurs.

VOLONTÉ D'ÉVOLUER

Aujourd'hui revenu aux affaires avec des règles assez peu différentes des précédentes, le CNTE goûte à son juste prix d'être à nouveau dans son rôle, d'être en mesure de peser sur l'avenir du tourisme équestre pour en défendre les vraies valeurs et engager de nouvelles évolutions, avec des moyens accrus. La réforme des statuts le permet, de même qu'une volonté fédérale de donner à chacun la place qui lui revient.

CAP MAINTENU

En dépit de cette absence prolongée, Bernard Pavie - en remerciant les acteurs concernés - a mis en exergue les efforts de la FFE et de Serge Lecomte pour continuer à occuper le terrain avec les élus Tourisme Equestre fédéraux afin de maintenir le navire à flot. Cela a été fait. Il a également tenu à marquer le travail accompli par le pôle administratif pour sa compétence et son dévouement. La nouvelle équipe du CNTE, bien rassemblée, s'est déjà signalée par

son engagement et son soutien, comme celui manifesté par les acteurs de terrain.

MODÈLE ENVIÉ

Bernard Pavie s'est évertué à rappeler la continuité d'action du CNTE qui a contribué, par sa créativité, son dynamisme et le dévouement de ses bénévoles, de ses élus et de ses permanents, à transformer et à moderniser le tourisme équestre français, lequel a toujours servi de modèle à l'échelon international tant au niveau de son développement et de ses initiatives dans tous les domaines de l'activité, qu'au niveau du TREC, discipline dont les Français demeurent les leaders mondiaux incontestables.

HÉRITAGE ASSUMÉ

Le CNTE revendique et assume pleinement cet héritage. Il dit sa volonté, le devoir impérieux et l'ambition de le faire fructifier dans un contexte où l'équitation de pleine nature comme l'équitation en général sont en plein essor et font partie des priorités de pratique de l'ensemble de la population. Le tourisme équestre, à juste titre, se dit également porteur de mesures en faveur de la protection de l'environnement naturel qui est son terrain d'activités et de rêve. Des mesures spécifiques et concrètes vont être mises en place dès 2010, en particulier avec la semaine du développement durable.

▲ LES PRIORITÉS DU MANDAT

LES INFRASTRUCTURES

Chemins, gîtes, cartographie, topoguides, labels et autres, avec un site internet spécifique pour la coordination des itinéraires départementaux et, dans le cadre de l'Europe, participer activement à la politique d'aménagement du territoire.

Secteur prioritaire, les infrastructures conditionnent l'existence même du tourisme équestre. Du bon travail a été effectué dans ce domaine, voir à ce propos les assises nationales des infrastructures, prolongées par les réunions interrégionales et les incitations à poursuivre la modernisation entreprise. Le dossier est bien suivi et les acteurs de terrain sont, pour l'immense majorité, des relais d'une grande efficacité.

AUTRES AXES PRIVILÉGIÉS

Les autres volets faisant l'objet de soins attentifs et vigilants concernent les chevaux, la formation, l'éducation à l'environnement et au développement durable, le développement des liens institu-

tionnels en France et à l'international avec la FITE, l'événementiel, la communication. Sur ce point, une diversification doit se faire jour, plus réactive, adaptée aux cycles d'activités, ciblée et créative. Cela a toujours été une priorité du CNTE. *L'Estafette*, qui a fêté son centième numéro, n'a cessé d'évoluer tant en qualité qu'au plan de son contenu adapté à l'ensemble des publics concernés, avec une place de choix pour les très jeunes.

Une attention particulière sera également portée à l'outil Internet pour une meilleure efficacité et utiliser au mieux ses immenses possibilités.

LA PLACE DU TOURISME ÉQUESTRE

Le tourisme équestre français est pleinement à sa place dans la Fédération, dont il est une composante essentielle. Historiquement, socialement, culturellement, économiquement, le tourisme équestre cultive une différence légitime qui fait sa spécificité et son attrait, mais son action s'adresse aussi à l'ensemble des adhérents de la Fé-



Vercors à Cheval/E Minodier

dération. Ses valeurs ne se démodent pas. Elles font une place particulière à la découverte, à l'initiative, à l'aventure personnelle et à l'enrichissement spirituel de ses adeptes. Ces aspects si sympathiques doivent encore gagner du terrain. Tout en préservant l'essentiel, légué de longue date, il convient aussi d'innover et de perfectionner ce qui existe pour le mettre à la portée du plus grand nombre, dans l'esprit du respect dû au cheval, à la nature, à la préservation de l'environnement, à l'entretien des espaces de loisirs et d'évolution des cavaliers d'extérieur, pour leur pleine satisfaction. - CNTE

▲ LE TREC EN ATTELAGE S'EXPORTE



Photo : Maindru

Le TREC en attelage fait des émules. Depuis la venue d'observateurs étrangers invités par la FITE au championnat de France de Padoux en 2007, l'activité fait son chemin et gagne lentement mais sûrement du terrain. Autrichiens, Allemands, Belges, Ita-

liens, Québécois, organisent des épreuves qui se rapprochent de celles des Français. Voir également la participation d'équipes étrangères à la manifestation organisée au cours du Mondial TREC de Lamotte en 2008. C'est aussi la raison pour laquelle le règlement international de TREC intègre désormais le TREC en attelage dans tous ses aspects.

Pour répondre à une demande renouvelée de plusieurs pays européens, un stage d'initiation et de formation de juges sera organisé les 17 et 18 avril prochains par la délégation technique de la FITE sous la houlette de Jacques Aguetant et Thierry Maurouard. Le stage, qui se déroulera à Lamotte, devrait rassembler pour le moins une vingtaine de participants des ONTE mentionnés ci-

dessus, a priori hormis les québécois, auxquels il faut ajouter des Suisses et des Portugais. Les efforts déployés par la FITE pour faire connaître, développer et promouvoir le TREC en attelage et le lancer dans le grand bain international, y trouvent leur récompense. - H Delambre

Portail Orange

L'équitation est absente du portail orange sport, même dans la rubrique Autres Sports. Suggestion, aller sur <http://sports.orange.fr>, choisir Contactez-nous en pied de page et signaler que l'équitation est oubliée alors que c'est le 1^{er} sport féminin et le 3^e sport olympique en France avec 650 000 licenciés en 2009. - DL

Salon du Cheval de



1



2



3



4



5



6

7



9



8



12



10



11



13

- 1 Le stand FFE.
- 2 Coup d'envoi de l'Equirando 2010 avec Bernard Pavie, Robert Aillaud, pdt du Comité d'Organisation et Catherine Troton, adjointe au maire de Vizzana.
- 3 Les participantes au Trophée Amazone de Paris.
- 6 Echanges entre Serge Lecomte et Eric Woerth, ministre du Budget.
- 7 Bruno Lemaire, ministre de l'Agriculture, en visite au Salon.
- 4-8 Leçon avec Kevin Staut sur la carrière Fédérale.
- 5 Nicolas Andréani remporte le Master International de Voltige.
- 9 Remise des prix du Championnat du Monde du Cheval Arabe.
- 10 Coutainville, en rose remporte l'étape du championnat de France Pro de Horse Ball Féminin.
- 11-12-13 Carrousels et spectacle de Mario Luraschi.
- 14 Les Gucci Masters, un événement très people, ici Guillaume Canet.

Paris Villepinte

15 Kevin Staut mis à l'honneur pour son titre de champion d'Europe avec Kraque Boom.

16 Simon Delestre et Neptune du Chalet remportent l'épreuve du vendredi des Gucci Masters CSI 5*.

17 Paris Cup Attelage : Fabrice Martin membre de l'Equipe victorieuse aux côtés d'Eve Cadi Verna et Yannick Cherel.

18-19 Les participants au Top Ten sont entrés sur la piste dans les chars de Mario Luraschi avant de poser pour la photo de groupe.

20 Jos Lansink remporte le Grand Prix Gucci avec Valentina Van't Heike.

21 Marcus Ehning et *Plot Blue*, vainqueurs de la finale du Top Ten 2009.

22 Kevin Staut 4^e et meilleur Français avec *Silvana*.

Photos : FFE/PSV/EB, Sportphot



14 15



16

17 18



19



20

21 22



Médailles d'honneur FFE

La médaille d'honneur FFE a été décernée par Serge Lecomte à Gisèle Marrot, Ines Ferté et Ludovic de Villèle pour leur dévouement à la cause de l'équitation. Portraits.

GISÈLE MARROT



Photo : FFE/PSV

Gisèle Marrot a reçu la médaille d'honneur FFE en sa qualité de propriétaire de Kraque Boom avec qui son petit-fils Kevin Staut a été champion d'Europe.

Gisèle a su faire fructifier de génération en génération la passion des chevaux qui l'animait depuis sa tendre enfance. En effet, sa fille Françoise pratiquait la compétition au niveau amateur et son petit-fils Kevin est devenu professionnel... et champion d'Europe. Eleveuse sous l'affixe des Nations, Gisèle Marrot est, comme l'a relevé Pascal Dubois dans son discours de présentation, « discrète, engagée et la plus fervente supportrice de son petit-fils qu'elle n'hésite pas à suivre en concours aux quatre coins de la France ! » Kraque Boom a été repéré par Monsieur Baldeck qui était persuadé que ce cheval et Kevin formeraient un couple d'avenir. Puis il a été racheté par ses grands parents. Au-

jourd'hui, le couple Kraque Boom-Kevin a su trouver l'entente et l'harmonie parfaites en décrochant de nombreuses victoires avec l'équipe de France.

« Que cette belle histoire soit un exemple pour les propriétaires et les futurs acquéreurs de chevaux de sport. » a conclu Pascal Dubois.

INÈS FERTÉ



Photo : FFE/PSV

La médaille d'honneur FFE a été remise à Inès Ferté en sa qualité de présidente de la Commission Pédagogique de 1985 à 2008. Fille de Louis de Pas, pionnier visionnaire du monde du poney et co-fondateur du Poney Club de France, Ines Ferté est dirigeante du poney club d'Avançon qu'elle a créé en 1977. Sous sa houlette, la Commission pédagogique a œuvré sur de nombreux travaux : organisation de journées pédagogiques nationales, élaboration des dossiers pédagogiques

Equitation par le jeu, Galops 1 à 4, De l'Enfant au cavalier, Du Cavalier à l'enseignant, de l'Enseignant au cavalier et De l'Adulte au cavalier, création de l'équifun, mise en place du trophée de l'innovation pédagogique en 2003 et de nombreuses journées pédagogiques nationales. Jacques Robert termine son discours de présentation en soulignant « Si l'équitation française peut s'enorgueillir d'être sans doute l'une des plus innovantes du monde, l'une des plus performantes, elle le doit en tout premier lieu, à des acteurs tels qu'Inès qui portent bien haut savoir-faire, engagement et dévouement sans borne. »

MAÎTRE LUDOVIC DE VILLÈLE

Ludovic de Villèle a été récompensé en sa qualité de président de la commission juridique et disciplinaire depuis 10 ans. Avocat et cavalier passionné de dressage, Ludovic de Villèle a un parcours professionnel exemplaire : avocat aux barreaux de Paris et d'Orléans, spécialisé en droit du travail, européen et du sport, chargé d'enseignement aux universités de Paris II, Marrakech et Bucarest, auditeur à l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale et de l'Institut des Hautes Etudes de Sécurité. Il est aussi l'auteur du *Guide pratique et juridique des itinéraires équestres*.

François Albertini se réjouit « Pour sa disponibilité, ses responsabilités bénévoles depuis 10 ans au sein de la commission juridique et disciplinaire, son attachement aux différentes disciplines équestres, son ouvrage juridique sur les chemins ».

- Synthèse des discours de Pascal Dubois, Jacques Robert et François Albertini par F Monnier



Photo : FFE/PSV



Photo : FFE/PSV

François Lucas récompensé par Serge Lecomte

Le CREIF récompensé

Le CREIF a été mis à l'honneur lors du Gala Fédéral le 14 décembre où un Trophée a été remis à son président François Lucas pour l'organisation et le succès sportif et populaire des championnats d'Europe de concours complet à Fontainebleau.

Dans son discours de remerciement, François Lucas a relevé que « la FEI dans son rapport évalue les retombées médiatiques de l'événement en 2^e position derrière les JO de Pékin et devant les JO d'Athènes. » Il a aussi tenu à remercier Jean Morel, directeur général du concours, André Arriubergé, responsable de la logistique technique, les permanents du CREIF et les 300 bénévoles. Le CREIF a aussi été désigné organisateur de l'année - FM



Equita'Lyon

1 Le public était nombreux autour de la piste.

2-3-4 Philippe Rozier et *Idéal de Roy* remportent le Prix de la Ville de Lyon, Patrice Delaveau remporte le Prix Rhône Alpes avec *Jaguar Mail* et le Prix Generali avec *Katchina Mail*.

5 La Loge FFE.

6-7 Beat Mandly et *Louis* gagnent la Rolex FEI World Cup. Olivier Desutter et *Aranka* sont les 1^{ers} Français de l'épreuve à la 7^e place.

8 Finale de la Champion's League de Horse Ball, l'équipe de Cardedeu, Espagne, remporte la victoire.

9 Simon Delestre et *Oda I* remportent le Prix Merial.

10 Anky Van Grusven et *Salinero*, vainqueur du CDI5*

11 De nombreuses animations pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Photos : FFE/ PSV

1

2 3



4

5



6

7

8



9 10

11





1 2



3



4 5

CSI French Tour de Marseille

1 Les personnalités à la remise du GP Onet Technologies Ville de Marseille.

2 Kevin Staut et *Sylvana* 2^e du GP.

3 Gisèle Lieutier, présidente du concours, récompense Philippe Rozier avec Christian Paillot et Marie Jeanne Gobert, maire-adjoint de Caen.

4 Pierre Jonquères d'Oriola avec Marc Damians, président du jury.

5 Sourires d'enfance.

6-7 Pénélope Leprévost et *Myss Valette* reçoivent le Trophée du GP remis par le sculpteur JC Lorenzo.

8 Tour d'honneur pour Philippe Rozier, vainqueur du Trophée FFE Normandie 2014, Pénélope Leprévost et Harrie Smolders.



6 7



Photos : FFE/T Bobet, Wan Events et JL Perrier

8



Mettre en scène les nouveaux talents

Laurent Elias aligne les sélections gagnantes avec une régularité de métronome. Celui qui se définit comme le metteur en scène des nouveaux talents nous explique sa stratégie Coupe du Monde à 4 étapes de la finale de Genève mi-avril. Le point après Leipzig.

Comment se font les sélections ?

J'ai fait le choix des sélections dans toutes les étapes. Dès le début, le programme a été fait pour les cavaliers qui veulent se qualifier pour la finale et pour ceux à qui cela peut donner de l'expérience. Nous avons pris le parti d'aller à Oslo et à Helsinki pour préparer les grosses étapes très concurrentielles. Un cavalier comme Ludger Beerbaum avait fait le même choix.

Quel est le point des forces françaises ?

Il reste encore 5 étapes avant la finale, il est encore possible de qualifier plusieurs cavaliers. Nous ferons vraiment le point après Vigo, en fonction des résultats et des perspectives. L'objectif principal reste le Championnat du Monde. Comme il est programmé très tard dans la saison, on peut jouer la Coupe du Monde sans prendre de risque.

Quel sera le principe de sélection sur les 5 dernières étapes ?

Tout dépend des points. L'objectif est d'avoir un maximum de qualifiés. Il faudra peut-être ne pas envoyer ceux dont la qualification est acquise pour qualifier ceux à qui il manque des points.

A Zurich, il y aura Timothée, Kevin, Michel, Bosty, plus un cava-

lier invité par le concours. Après Zurich, on verra en fonction des points. A Vigo, il y aura priorité à ceux qui peuvent se qualifier, donc Pénélope fera peut-être un break. A Göteborg et à S'Hertogenbosch, la gestion des effectifs visera à se qualifier sans mettre les chevaux à la peine. Les 4 points de Patrice sur le dernier à Leipzig lui ont fait perdre une occasion de s'approcher du groupe de tête. Le tableau de marche est respecté. A Bordeaux, nous aurons 12 places. Tous les cavaliers français engagés sur ce circuit seront présents. A Genève il n'y aura que 18 cavaliers européens, il faut donc gérer chaque sortie avec précaution. C'est un bon petit casse-tête.

Comment se fait-il qu'il y ait autant de Français sur la Coupe du Monde cette année ?

Parce que nous avons 4 places, donc obligatoirement davantage de chances. Nous avons 2 places parce que nous avons 2 cavaliers dans les 10 premiers de la liste de qualification européenne de la Coupe du Monde, en décembre dernier. Nous avons une place en tant que pays organisateur et une autre encore car la France fait partie des trois nations ayant le plus grand nombre de cavaliers dans les 65 meilleurs mondiaux.



Photo : FFE/PSV

Qu'est-ce qui diffère maintenant ?

Parfois la Coupe du Monde a été utilisée pour participer, mais pas avec une vraie stratégie de jouer pour gagner. On a des couples qui vont bien. Mais on a déjà eu des chevaux de ce niveau. Ont-ils été mis en scène ? Ce n'est pas à moi d'en juger. J'utilise les places pour ceux qui veulent se qualifier et je profite des étapes françaises de Lyon et Bordeaux pour élargir la sélection.

Est-ce l'explication de la remontée des Français dans les classements mondiaux ?

Tout va ensemble. Les CSIO et les GP Coupe du Monde donnent pas mal de points. Nous observons une vraie remontée de nos cavaliers. Ils sont toujours 10 dans les 100 premiers, mais il y en a 7 dans les 35 premiers. C'est un vrai bond en avant. Le talent de l'ensemble des cavaliers a été mis en scène. Tous ont avancé. Il y a une vraie cohésion dans cette équipe. J'ai une volonté de faire avancer cette jeune génération. Ce sont des gens jeunes, structurés, ambitieux et modestes. Cela installe avec les cavaliers plus expérimentés une vraie concurrence sportive au sein des équipes de France.

La force de cette équipe, c'est de fonctionner ensemble. C'est porteur d'espoir, donc on peut trouver de nouveaux talents. - *Propos recueillis par Danielle Lambert*

Classement provisoire Coupe du Monde après Leipzig

Place	Cavalier	1	2	3	4	5	6	7	8	Pts
4 ^e	Pénélope Leprévost	0	5	1	-	0	15	11	15	47
6 ^e	Kevin Staut	3	0	0	15	12	7	8	0	45
15 ^e	Patrice Delaveau	15	10	4	-	0	-	-	0	29
25 ^e	Simon Delestre	-	-	2	9	-	-	6	3	20
27 ^e	Michel Robert	-	-	0	-	17	-	-	-	17
34 ^e	Timothée Ancaume	0	6	0	8	0	0	-	-	14
38 ^e	Olivier Desutter	-	-	10	-	-	-	0	-	10
48 ^e	Julien Epailard	-	-	5	2	-	-	-	-	7

1 Oslo, 2 Helsinki, 3 Lyon, 4 Vérone, 5 Stuttgart, 6 Londres, 7 Mechelen, 8 Leipzig, 9 Zürich, 10 Bordeaux, 11 Vigo, 12 Göteborg, 13 s'Hertogenbosch, 14 Finale Genève.

Tous les champions 2009 sont dans
le Hors-Série de Grand Prix

Grand Prix

L'ANNÉE ÉQUESTRE 2009

Hors - Série



www.GrandPrix-replay.com

Actuellement chez votre
marchand de journaux



Photo : Wan video

▲ PÉNÉLOPE EN FORME

Pénélope Leprévost accumule les performances cet hiver. Le 6 décembre, elle remporte le Grand Prix du CSI 4* de Marseille, associée à *Myss Valette*, une jument qui lui avait été confiée quelques jours auparavant. Quinze jours plus tard, cette fois-ci avec son fidèle *Mylord Carthago*, elle se classe 3^e du Grand Prix Coupe du Monde du CSI 5* W de Londres. A Mechelen, le 3 janvier, le couple est 6^e du Grand Prix, 7^e étape de la Coupe du Monde de saut d'obstacles. - FM

▲ KEVIN STAUT 5^e MONDIAL

Le champion d'Europe 2010 accède pour la première fois au 5^e rang mondial. Cette progression dans la hiérarchie mondiale résulte du cumul de performances sur les grosses épreuves internationales, notamment le circuit coupe du monde dont Kevin occupe la 6^e place du classement provisoire. La liste Rolex FEI publiée le 31 décembre dernier affiche 7 Français dans les 35 premiers. Michel Robert est 18^e, Pénélope Leprévost, 20^e, Simon Delestre, 22^e, Roger-Yves Bost, 24^e, Timothée Anciaume, 33^e et Julien Epailard, 34^e. - FM

▲ SÉLECTIONNEUR NATIONAL

Raphaël Dubois a été nommé sélectionneur national des équipes de France horse-ball dans toutes les catégories, mixte, féminine et poney. - FM



Photo : Junithi

▲ CSI 2* DE WIESBEC

Guillaume Foutrier remporte avec *Number One d'Iso* le grand prix du CSI 2* de Wisbecq, Belgique

le 29 novembre. Eugénie Angot et *Mel d'Argences* sont 3^e. - FM

▲ RENÉ BILLARDON

Juge de saut d'obstacles officiant lors de grands événements en France et à l'étranger, René Billardon a été nommé Juge International Officiel lors de la dernière AG de la FEI à Copenhague. - FM

▲ LISTE PROGRESSIVE

La FEI a retardé la décision de mise en place de la liste progressive autorisant l'administration d'anti inflammatoires non stéroïdiens, jusqu'à son Assemblée Générale 2010 qui se tiendra à Taipei, Chine, du 1^{er} au 6 novembre. Ainsi cette décision allant à l'encontre du règlement de plusieurs fédérations nationales, dont la FFE, fera l'objet de débats en vue d'un vote. - FM

▲ ERIC LEVALLOIS

Eric Lavallois a été victime d'un grave accident de voiture le 27 décembre. Après avoir été hospita-

lisé au CHU de Caen, il a rejoint le centre de rééducation fonctionnelle de Granville. Des exercices en milieu marin vont l'aider à retrouver sa motricité. Tout le monde lui souhaite un prompt rétablissement. - FM

Photo : FFE/PSV



▲ HORSE BALL PRO ELITE

Les 3^e et 4^e journées du Championnat de France Pro Elite 2010 ont eu lieu à Avignon, pendant le Salon Cheval Passion. Bordeaux est 1^{er} au provisoire après s'être imposé face à la redoutable équipe de Chambly. Arles remporte ses 2 confrontations en Avignon, et remonte à la 2^e place, à égalité de points avec Chambly. Dans le milieu du tableau, Saumur et Angers restent « dans la roue » du trio de tête, tandis que pour Aramon, Chambéry et CHBC, la lutte pour le maintien s'annonce d'ores et déjà disputée.

Prochaine étape du Championnat de France Pro Elite, les 13 et 14 février à Saint Lô.

Trophées de l'Académie Astley



Les Lauréats et les académiciens au Sénat - Photo : Académie Astley

La 4^e édition des trophées Astley de dressage a eu lieu le 25 novembre au Sénat. Ont été remises 10 récompenses.

Trophée Astley du **naïsseur** : Myriam Victor Thomas pour *Qwismel d'Hebecourt* qui a représenté la France aux championnats du Monde des 6 ans.

Trophée Astley du **propriétaire espoir** : Michel Guénard pour Mister Grand Champ monté par Camille Chéret-Judet.

Trophée Astley du **propriétaire Elite** : Jacques Albeck pour Rossini 121.

Trophée Astley de l'**entraîneur** : Bruno Lostria

Trophée Astley de l'**organisateur** : Alain Hinard, Ecuries d'Auvers

Trophée Astley du **juge** : Jean-Christophe Comet

Trophée Astley **Cheval culture** : Aurélie Savy pour son site www.lacavalieremasquee.com.

Trophée Astley **Handisport** : Adilb El Sarakbi

Trophée Astley du **couple Espoir** : Alix Van den Berghe et *Othello*

Trophée Astley du **couple Elite** : Stéphanie Collier et *Twister*.

Dynamique sportive

Emboîtant le pas du Grand National, 8 CRE ont d'ores et déjà mis au point pour la saison à venir des circuits régionaux de compétition haut de gamme. Présentation croisée.

VERS LE HAUT

Aquitaine, Bretagne, Centre, Lorraine, Nord Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Rhône-Alpes, autant de régions qui proposent des circuits ayant pour but d'optimiser l'offre de compétition amateur et pro en région. Pour Frédéric Morand, président du CRE Aquitaine, précurseur dans le domaine, « Il fallait davantage de beaux concours pour les publics amateurs et majors. » C'est cette analyse très partagée qui a poussé les CRE à se mettre à pied d'œuvre.

OPTIMISER LES ORGANISATIONS

Dans tous les cas, les organisateurs sont associés aux différents circuits. Un cahier des charges en adéquation avec les attentes d'un circuit de prestige est établi dans la plupart des régions. Qu'il porte sur les installations d'accueil et de compétition, sur le programme des épreuves, sur l'échelon des officiels de compétition ou bien encore sur le rapport engagement dotation, l'objectif annoncé est toujours d'améliorer le niveau des prestations de compétition pour lui offrir un cadre de pratique mieux adapté. S'inscrire dans ces circuits régionaux, c'est pour les

organisateurs adhérer à une démarche de qualité.

JAMAIS SANS LE CSO

Pas de circuit régional sans CSO. Cependant d'autres disciplines sont déjà associées. Pour les disciplines olympiques, le CCE aura son circuit dès cette année en Aquitaine, dans les Pays de la Loire et en Midi-Pyrénées. Un Circuit Régional dressage sera également mis en place en Rhône-Alpes, Aquitaine et Midi-Pyrénées.

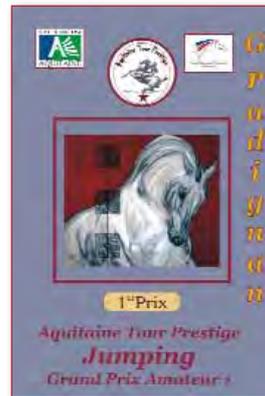
Certaines régions élargissent l'éventail des disciplines. L'attelage et l'endurance seront intégrés au projet rhône-alpin et le hunter aura sa place en Aquitaine et en Bourgogne. Ce faisant, les CRE offrent un potentiel de développement formidable aux disciplines qui ils inscrivent dans

cette dynamique naissante et la demande est pressante des disciplines qui n'ont pas encore leur circuit.

CIRCUITS AMATEUR...

Deux objectifs principaux se dégagent. Améliorer la qualité des prestations pour maximiser le plaisir de la compétition. Susciter l'émulation et amener les cavaliers amateurs à progresser. « Nous souhaitons grâce à ce circuit, explique Jean Louis Pinon, président du CRE Lorraine, élever le niveau sportif des cavaliers en les incitant à monter d'un cran, par exemple passer d'amateur 1 à amateur élite et augmenter le nombre de cavaliers de la région aux championnats de France ».

Ces circuits de haut niveau amateur pourront également permettre aux concurrents de s'engager régulièrement sur des épreuves amateur élite, trop rares dans les programmes actuels de concours. La part belle est faite aux épreuves type Grand Prix, cela facilitera notamment l'accession des jeunes et des femmes aux circuits pro. C'est l'un des objectifs du projet en Centre Val de Loire.



La plaque Aquitaine Tour Prestige



La couverture de la plaquette du Grand Régional Lorraine



Le logo Grand Régional Centre

▲ SUPER JUMP BOURGOGNE

Le CRE Bourgogne mise sur la formation pour la division club. Relayé par les CDE, ce circuit mêle astucieusement CSO et hunter, dans un but de formation des cavaliers. Ce format comparable à ce qui se pratique aux Etats-Unis impose aux cavaliers qui souhaitent participer au classement du trophée, de participer dans chaque journée à une épreuve de hunter et une épreuve de CSO de même indice.

Chaque CDE organise trois journées, et pour prendre part à la finale régionale, il faut en amont avoir couru deux journées. Ici comme ailleurs, l'accent est mis sur la qualité, seule la cible change, c'est la formation des cavaliers de la division club qui est mise au centre du projet.

▲ ILE DE FRANCE ET LIMOUSIN

Le CRE Ile de France regroupe ses championnats régionaux autour d'un événement, le Printemps du Grand Parquet.

Quant au CRE Limousin, il a mis en place un challenge régional en attelage, complet, dressage et endurance sur les concours Club et Ponam ainsi qu'un challenge TREC qui inclut les épreuves amateurs. - FM

▲ GUADELOUPE

La Guadeloupe aura cette année des concours officiels le 28 février à la Martingale et le 6 juin à la Manade. Au programme Club1, Club2, Club3, Club Poney Elite et Club poney 2. Objectif Lamotte.

... ET PRO

Centrés sur les amateurs, les circuits régionaux font leur place aux pros. Un niveau leur est dédié en Nord Pas-de-Calais. Des aménagements leur sont destinés en Centre Val de Loire. En Aquitaine, précise Frédéric Morand, « On offre aux cavaliers pros des épreuves de qualité, en même temps que leurs cavaliers amateurs. »

OFFICIELS DE COMPÉTITION

Les CRE s'appuient aussi sur ces circuits pour conforter leur politique de formation et de promotion des officiels de compétition. Afin d'encourager la promotion de nouveaux juges, le CRE NPDC prévoit la désignation de juges en formation sur les étapes de son Challenge. En Pays de Loire, c'est le cahier des charges imposé aux organisateurs qui est exigeant sur le niveau des officiels afin de motiver la formation en région.

FORMATS

Selon les régions et les disciplines, les formats de circuits diffèrent. On relève deux grandes tendances. La première, permet aux couples qui le souhaitent de planifier la saison de concours uniquement en fonction des étapes d'un circuit. Le CRE CVL propose par exemple 19 dates de concours réparties sur les 5 départements. Si on ajoute à cela les points d'orgue que sont les championnats de France amateur, le Meeting des Propriétaires et enfin un championnat régional, on obtient une saison de concours complète et logique.

Suite logique

« La FFE s'est engagée dans la politique de circuits, explique Pascal Dubois, DTN, précisément pour raisonner la compétition en termes de saison sportive. Chaque compétiteur se trouve conforté par un projet sportif codifié. Les régions s'approprient le concept qui est logique, lisible, finançable et médiatisable. Nous allons encourager le développement de ces circuits d'excellence régionaux. »



L'affiche du Grand Régional Rhône-Alpes



L'affiche du Grand Régional des Pays de la Loire



L'affiche du Grand Régional Midi-Pyrénées

La seconde offre des circuits plus réduits en nombre d'étapes. Le CRE Pays de la Loire propose 4 dates en CSO, et 5 en CCE. Ce format permet d'organiser sa saison autour des temps forts régionaux.

COMMUNICATION

Ces concours à haute valeur ajoutée sont nettement identifiés et valorisés à travers les circuits. La lisibilité qu'ils donnent aux sports équestres en région est le moyen de les médiatiser. Comme par exemple en passant des partenariats avec les médias régionaux de référence ou encore en mettant à disposition des organisateurs un réseau, une logistique ou un savoir faire médiatiques qui permettront d'optimiser la communication.

PARTENARIATS

Assise géographique nettement définie, public de cavaliers bien identifié, calendrier cohérent tout au long de la saison sont les autres atouts de cette logique de circuits qui permet de construire des partenariats publics et privés viables

dans la durée. Les collectivités territoriales ont la plupart du temps joué le jeu de ces circuits qui permettent d'élaborer des plans de développement régionaux structurants. Les premiers partenaires privés sont les entreprises marchandes du secteur équestre assurées de retrouver sur ces circuits tout au long de l'année leur cœur de cible commerciale. Le Grand Régional breton a déjà un sponsor titre Equigold et il a pris le nom de Breizh Equigold Tour.

FORCE

Ce faisant, les CRE réunissent toutes les énergies autour de projets partagés par les cavaliers, les organisateurs et les officiels, dans une dynamique constructive qui crée le consensus à tous les niveaux. Pas étonnant que les partenaires publics et privés choisissent de leur donner des moyens supplémentaires de mener à bien leur projet. Ici, comme ailleurs, l'union autour d'un projet partagé fait la force des circuits régionaux. - FFE Développement

FORUMS COMPÉTITION

Sophie Dubourg et Emmanuelle Schramm sont les interlocuteurs référents pour toute la compétition nationale. Elles entreprennent, avec Frédéric Morand et Emmanuel Quittet, présidents des commissions CSO et CCE, un tour de France des Forums Techniques Régionaux précisément pour rencontrer les acteurs de la compétition. Au programme, le matin, échanges en réunion plénière, l'après-midi, 2 ateliers, un sur le CSO, l'autre sur le CCE. Contacter votre CRE pour toute information.

CALENDRIER

Poitou-Charentes, 23 février. Nord Pas-de-Calais, 1er mars. Centre Val de Loire, 8 mars. Auvergne, 11 mars. Lorraine, 15 mars. Picardie, 18 mars. Limousin, 22 mars. Provence Côte-d'Azur, 29 mars.

Educations croisées

L'Atelier Equestre La Crinière, les cavaliers de Benquet et les Sabots du Mas Massou sont les lauréats 2009 du Trophée FFE Generali de l'innovation pédagogique qui portait sur les meilleures stratégies pour associer l'éducation des poneys et des chevaux à la formation des cavaliers au sein du club. Les projets des 3 lauréats et des 3 nominés.



Danielle Lambert, Olivier Rabouan, David Beeckmans, Jean-Luc Vernon, Bernard Pavie, Sophie Granon Mevillon, Paule Perron, Jean-François de Mieuille, Carine Dubois, Serge Lecomte et Mathias Hebert à l'issue de la remise des prix aux 3 lauréats sur le stand FFE au Salon du Cheval de Paris Villepinte. - Photo : FFE/PSV

NOUVEAU THÈME

Pour sa 7^e édition, le Trophée a légèrement changé d'orientation. Après avoir abordé successivement différents publics des clubs, la version 2009 mettait le cheval et le poney, partenaires de travail fragiles et précieux, au centre de la réflexion. Le jury, présidé par Jean-Luc Vernon, a valorisé le caractère innovant des 6 dossiers primés, leur respect de la sécurité, la possibilité de transposer leur expérience à d'autres clubs et l'impact économique positif des projets sur les structures.

MOBILISATION

La formation du cheval et celle du cavalier ne sont plus deux sujets distincts. Au sein du club, les cavaliers sont associés, au fur et à mesure de leur progression, aux différentes étapes de l'éducation des nouveaux poneys et chevaux. Très motivés, ils s'investissent dans le travail à pied et utilisent toutes les ressources de l'éthologie. La formule du parrainage collectif

leur permet souvent de réussir à plusieurs cette opération de longue haleine.

MÉDIATISATION

La communication du Trophée FFE Generali 2009 de l'Innovation Pédagogique, c'est 8 communiqués de presse envoyés à 1 220 journalistes de 650 médias différents. La presse TV, la presse équestre spécialisée et la presse régionale ont été les cibles principales. Les 6 clubs lauréats et nominés ont bénéficié de 16 articles dans la presse écrite de leur région et de deux reportages TV.

REVUE DE PRESSE

La presse écrite retient surtout le fait qu'un club de sa région a été « récompensé » « primé » « distingué » « reconnu », bref « mis à l'honneur » à Paris par la Fédération et Generali. Outre la présentation du Trophée et du projet particulier du club, les journalistes ont cherché à connaître le point de vue des lauréats.

COMMENTAIRES

• Sophie Granon Mevillon, dirigeante de l'Atelier Equestre la Crinière, explique au *Midi Libre* : « C'est un métier exigeant, alors ce trophée récompense bien le travail effectué toute l'année. Le thème rappelle le rôle important des éleveurs et permet de valoriser le travail qu'on essaie de mettre en place pour former la cavalerie à partir d'un cheptel de races et d'âges variables. »

• Paule Perron, dirigeante du domaine de Benquet, enchaîne dans *La Dépêche* : « Cette année c'était l'implication des cavaliers dans l'éducation des jeunes chevaux, c'est ce que je fais depuis 23 ans, C'est pourquoi j'ai participé, il m'a simplement fallu mettre mes fiches en forme. » Pour elle, cette démarche s'est faite naturellement « les élèves viennent pour faire quelque chose que les autres ne font pas ».

• Quant à Carine Dubois, des Sabots du Mas Massou, *France 3 Limousin* lui a permis d'expliquer au JT du 19/20, sur fond d'exemples, sa méthode de bâtage du jeune poney qui suit un poney plus vieux : « On travaille le dressage des poneys pour créer une cavalerie de club. Donc on a besoin de chevaux très calmes habitués à un maximum d'éléments perturbateurs pour assurer un maximum de sécurité aux enfants. »

• Allain Houard, des Ateliers du Val de Selle, a précisé au *Courrier Picard* : « Même une personne clouée à un fauteuil peut mener un cheval. Celles qui souffrent de déficience mentale peuvent également les monter sans difficulté. La plupart des animaux ont été formés en ce sens. »

• Et Thierry Angot a insisté, dans *Corse Matin*, sur les bienfaits d'une approche éthologique « qui amène chaque équidé à gagner en soumission et en sérénité afin de devenir un cheval d'enseignement des plus sûrs. »

Livret de formation et parrainage pour l'Atelier Equestre la Crinière

A St-Maurice de Sorgues dans l'Aveyron, Sophie Granon Mevillon intègre à son projet pédagogique, de façon transversale, la formation des cavaliers et celle des poneys. Le jury lui a attribué une mention spéciale pour avoir formalisé cette démarche dans un livret de formation du poney.



Photo : Atelier Equestre la Crinière

HARMONIE

Toute l'équipe des Ateliers Equestres la Crinière s'attache à former des poneys harmonieux, performants, bien dans leur tête pour une utilisation, à pied ou sous la selle par un public d'enfants, d'adolescents et d'adultes. Le caractère innovant de ce projet est le parrainage appuyé sur un livret de formation du poney.

PARRAINAGE

L'objectif du parrainage est d'impliquer et de responsabiliser les groupes de cavaliers en charge des poneys. L'équipe pédagogique des Ateliers définit des critères d'attribution qui prennent en compte poneys et cavaliers. Chaque aspirant parrain doit justifier d'acquis préalablement consignés dans un tableau de détermination. S'il répond aux exigences de ce ta-

bleau, l'enfant peut intégrer l'un des groupes de parrainage et se voit confier la responsabilité d'un poney. Le cahier de détermination permet également d'établir les objectifs et le champ d'action du groupe de parrains par rapport au poney et au cadre de pratique.

LIVRET DE FORMATION

Comme plusieurs parrains sont en charge d'un même poney, un livret de formation permet de faire le lien entre les cavaliers, l'enseignant et le poney afin d'optimiser et d'ajuster la formation des uns et des autres. L'enseignant en charge du groupe demande aux enfants et adolescents de renseigner des fiches de suivi consignées et pointées par l'enseignant. Il faut y inscrire les progrès du poney et ses éventuels résultats en compétition. Chaque poney dispose de son li-

vret. Celui-ci sera utilisé en fin d'année pour une présentation des poneys au club. Cette présentation fait office d'évaluation finale. Elle a pour objectif de valoriser le travail des enfants et la progression des poneys. Elle donne également le point de départ et les bases de travail du groupe de parrains qui prendront en charge le poney l'année suivante.

MOTIVATION

Ces deux outils permettent d'établir un plan de progression cohérent et détaillé. Les cavaliers peuvent évaluer les progrès au quotidien, ce qui contribue à augmenter leur intérêt et leur motivation pour la pratique. Ils deviennent acteurs d'un projet collectif et s'investissent dans une mission qui leur tient à cœur. La mise en place d'ateliers éthologie, à leur demande, pour mieux cerner le comportement du poney, en est un bel exemple.



Formatrice et élèves BPJEPS à la remise des prix - Photo : FFE/PSV

Le Club dirigé par Denis Cousaert à Conty dans la Somme a la double particularité d'accueillir des publics handicapés et d'être centre de formation pour BPJEPS. Ce sont donc ici les élèves en formation qui sont en charge du dressage des futurs poneys et chevaux d'instruction. Le dressage des

Préparation au public handicapé pour les Ateliers du Val de Selle

jeunes chevaux est intégré à leur formation. Les objectifs sont clairement identifiés au départ et des fiches de résultat permettent aux élèves en formation de s'auto évaluer et de se positionner quotidiennement par rapport à ceux-ci. Les étapes de l'éducation sont consignées dans des fiches pédagogiques nombreuses, complètes et progressives. La particularité du projet réside dans le résultat final qui est de créer une cavalerie utilisable en confiance et en sécurité

par un public d'handicapés. En les rendant acteurs de la formation des futurs chevaux d'instruction, D Cousaert permet à ses élèves en formation de prendre conscience de la nécessité d'intégrer cet élément aux différents projets pédagogiques qu'ils seront amenés à conduire.

Le jury a nommé ce projet, transposable uniquement dans des centres de formation BP, pour la précision et la clarté des fiches pédagogiques.

Progressions différenciées pour les Cavaliers de Benquet

Paule Perron dirige depuis de nombreuses années, au Houga dans le Gers, un élevage et un poney-club. Ce sont les contraintes économiques qui l'ont conduite à mettre en place un projet pédagogique qui fait le lien entre ses deux activités.



Photo : Les Cavaliers du Benquet

PÉDAGOGIE DE PROJET

L'objectif de Paule est de rendre les jeunes et moins jeunes cavaliers « formateurs de chevaux » donc acteurs de leur propre formation et de leur démarche d'apprentissage. La méthode est basée sur la progressivité des séances pour les poulains et pour les cavaliers dont la motivation est entretenue par la pédagogie de projet.

CODIFICATION

La chronologie des ateliers proposés aux cavaliers n'est pas celle des

ateliers proposés au poulain. Ainsi le premier montoir figure au dernier stade dans la progression du cavalier formateur et l'on commencera par apprendre au cavalier novice dans le travail des chevaux à longer un poney déjà bien éduqué.

Le jury a été sensible au reclassement des étapes de la formation du poulain en fonction du niveau de difficulté de mise en œuvre. Ce travail de codification en 14 ateliers permet de mettre l'expérience d'homme de cheval de l'encadrement au service de l'épanouissement de ses cavaliers.

3 STADES

Les trois stades de progression ont été établis en cohérence avec les programmes pédagogiques fédéraux.

- Le niveau 1 s'adresse aux cavaliers débutants. Outre les habiletés psychomotrices exigées pour l'obtention des Galops 1 à 3, les notions de sécurité et la façon

d'aborder les chevaux sont mis en avant. Des ateliers de découverte du travail à pied avec des chevaux confirmés sont mis en place.

- Le niveau 2 s'appuie sur les habiletés des Galops 4 et 5. Le travail à pied, la longe et les longues rênes avec des chevaux confirmés, sont approfondis. A cheval, les pony-games, la voltige et la monte en amazone sont autant d'exercices qui permettent de varier les approches de l'équilibre.

- Le niveau 3 implique les cavaliers dans l'éducation des jeunes poulains, à partir du Galop 6. Des ateliers dédiés sont mis en place pendant les stages et les acquis sont confirmés le trimestre suivant. Le groupe de cavaliers se réunit et choisit, par le biais d'un vote, les thèmes qu'il désire voir aborder avec ces poulains. Une fois les thèmes définis et les objectifs identifiés, Paule propose à ses élèves des séances progressives en petits groupes qui éduquent à la fois chevaux et cavaliers. Cela va des manipulations courantes en main, à la première séance de longe, en passant par le travail en liberté.

Cependant, seuls les sujets les plus dociles sont montés pour la première fois par des élèves. Cette mission n'est proposée qu'aux élèves vraiment prêts. Dans ce cas, casque et gilet de cross sont obligatoires.

Imprégnation pour l'Ecurie du Val

Nathalie Duval dirige depuis 12 ans les Ecuries du Val à Hautot-sur-mer en Seine-Maritime. Sa cavalerie initialement formée par ses soins avait besoin de sang neuf. Dans ce contexte, elle a imaginé un projet qui lie élevage et enseignement. Son projet est centré sur l'éducation des poneys shetland. Il fait intervenir le parrainage et la notion d'imprégnation. Le poulain est suivi par des cavaliers, dès sa naissance, et pendant 3 ans.

L'implication des cavaliers est d'autant plus grande que la notion de responsabilité vis à vis de leur « élève » est mise en avant sur la durée. Les cavaliers peuvent ainsi apprécier les étapes de la vie du poulain et se rendre acteurs de sa formation au fur et à mesure de son développement physique et psychologique. Le jury a nommé ce projet pour l'intérêt pédagogique du compagnonnage des jeunes enfants avec les poulains poney.

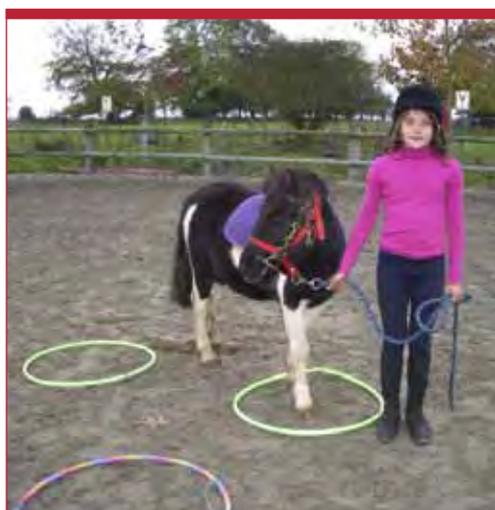


Photo : Nathalie Duval

Un compagnon bâti pour les Sabots du Mas Massou

Aux Sabots du Mas Massou, à Roussac en Haute Vienne, Carine Dubois a imaginé un processus d'intégration des nouveaux chevaux et poneys de club qui s'appuie principalement sur la technique ancestrale du cheval de bât.



Photo : Les Sabots du Mas Massou

L'EXEMPLE DES ÂNES

C'est de l'expérience de marche avec des ânes de bât qu'est née l'idée d'utiliser cette technique pour former la cavalerie de club. L'élève copie le maître. « Le jeune cheval va avoir un réflexe miroir par rapport au vieux cheval... Quand le vieux cheval va faire un mouvement, le jeune cheval va le faire. Il va garder cela toute sa vie. » Cela permet de montrer un maximum de situations aux poneys en prenant un minimum de risques. De plus, « le bât chargé de sacs de plus en plus lourds va habituer le jeune poney à avoir des choses qui bougent sur lui et, le moment venu, il acceptera bien le cavalier en selle. »

DÉCOUVERTE

Ce sont les cavaliers de compétition du club qui interviennent dans la formation des 4 à 6 nouveaux chevaux et poneys de club qui sont intégrés à la cavalerie chaque

année. Cela leur permet de mieux apprécier le travail nécessaire pour obtenir un cheval de compétition digne de confiance. Les parents sont également associés au projet notamment lorsqu'ils émettent le souhait de devenir propriétaires. Leur confier ponctuellement un shetland débutant permet de leur faire prendre conscience des difficultés inhérentes au fait d'avoir son propre équidé.

PAS À PAS

D'abord spectateur puis acteur des ateliers proposés, chaque cavalier choisit un cheval et mène son éducation selon le processus suivant. Le poney est tout d'abord manipulé en main en licol. Par la suite, les mêmes manipulations seront réalisées avec un bât sur le dos. Une fois que chaque poney accepte de suivre en main en toutes situations, on lui propose le même travail derrière un poney docile et expérimenté.

RASSURANT

Les binômes équins sont toujours les mêmes ce qui contribue à instaurer un climat de confiance. Les longues rênes sont également utilisées pour mettre le poney en quasi situation d'équitation. Toutes ces étapes établissent une relation telle entre le cheval et son cavalier que le cheval ne sera pas surpris le jour où son cavalier se hissera sur son dos. On reviendra à cette technique du bât derrière un cheval d'expérience aussi souvent que de nouvelles situations potentiellement stressantes se représenteront dans le processus d'éducation du jeune poney.

EN DOUCEUR

La technique du bât est donc ici mise au service d'une intégration tout en douceur des jeunes équidés à la cavalerie de club. Elle permet en outre aux jeunes cavaliers d'appréhender l'animal dans sa globalité et ainsi de valider de solides connaissances d'homme de cheval. Le jury a apprécié l'originalité de cette mise au service des besoins du jour d'une technique vieille comme l'équitation.



Photo : FFE/PSV

C'est en Corse, à Corte, qu'est installée la FAE Equiloisirs. Cette jeune structure dispose de bon nombre de chevaux débutants. Aussi, Thierry Angot et son équipe d'enseignants proposent-ils à leurs cavaliers volontaires formés à l'éthologie de prendre en charge

Ethologie pour Equiloisirs

l'éducation de chevaux/poneys de club. Chaque cavalier formateur a pour mission de routiner le poney/cheval dont il a la charge sur des activités spécifiques comme le TREC ou les Pony Games. En définissant précisément et en structurant la formation du jeune poney/cheval dans sa finalité, Thierry Angot a pu s'appuyer sur l'outil éthologie pour la formation de ses équidés comme de ses cavaliers. Cette discipline amène chaque cheval / poney à gagner en soumission et en sérénité pour devenir

très fiable avec les cavaliers du club. Le jury a nommé ce dossier parce qu'il définit précisément les compétences attendues d'un cheval destiné à des cavaliers de club.

La famille en 2010

Le sujet choisi par la commission des centres équestres pour 2010 est : « *Comment intégrer la famille aux activités du club ? Le projet proposé devra s'appuyer sur les valeurs éducatives, ludiques et environnementales de l'équitation.* » Dossier d'inscription disponible sur www.ffe.com. Date limite de réception par FFE Développement : 30 octobre 2010.

Les beaux endroits font les belles histoires...

Conscients de l'apport éducatif du cheval pour les jeunes, la FFE et la PJJ ont signé un partenariat visant à permettre aux jeunes placés sous main de justice de bénéficier d'une réinsertion dans le monde du cheval. Objectifs et modalités d'accueil dans les clubs pour des stages découverte ou des formations.



Photo : CDE de l'Orne

A CHEVAL SUR LE BON CHEMIN

Le contact avec le cheval au sein d'un club constitue un vecteur propice à la socialisation, l'adaptabilité, l'écoute des besoins et des limites de chacun. Ainsi, l'on apprend à respecter l'autre, à avoir confiance en soi et à développer ses connaissances, compétences et aptitudes. Une formation au sein du club permet aussi d'acquérir des exigences d'hygiène de vie, de respect des règles ainsi que de la nature et de l'environnement, tout en partageant des valeurs structurantes : joie dans l'effort, valeur éducative du bon exemple, respect des principes éthiques fondamentaux universels.

C'est pour ces raisons que la FFE et la PJJ ont mis en place un partenariat afin de permettre aux mineurs de plus de 14 ans placés dans un établissement de la PJJ de bénéficier d'une réinsertion, soit au sein

des clubs adhérents FFE, soit au sein du Parc Equestre Fédéral. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des activités de jour proposées par la PJJ en vue d'une formation scolaire et professionnelle tendant à l'intégration sociale des jeunes qui lui sont confiés par la Justice. L'accord prévoit aussi que la FFE met son expertise en matière de formations et de délivrance de diplômes qualifiants au service des mineurs sous main de justice.

Contact PJJ

Vous souhaitez faire profiter un jeune placé dans un établissement de la PJJ du projet éducatif de votre club ? Contactez la direction interrégionale de la PJJ de votre secteur. Liste sur <http://www.annuaires.justice.gouv.fr>
mèl : emmanuel.ygout@justice.gouv.fr

ACCUEILLIR UN JEUNE DANS SON CLUB

Le partenariat entre la FFE et la PJJ vise à pouvoir proposer aux jeunes confiés au sein de la PJJ des actions d'initiation, de stage ou de formation aux métiers du cheval, dans les clubs adhérents FFE. Chaque club qui le souhaite peut accueillir un jeune en stage découverte ou en formation. Il suffit de contacter le directeur territorial de la PJJ de votre secteur.

Une convention de stage signée entre le dirigeant du club, le directeur territorial de la PJJ, le mineur et son représentant légal, définit les objectifs et conditions de la mise en œuvre de l'action. Un éducateur de la PJJ suivra le jeune pendant toute la durée du stage. L'encadrement sera effectué par un membre du personnel du club qui sera désigné en tant que maître de stage.

FORMATION AU PARC

Le Parc renoue avec sa mission de réinsertion des mineurs placés sous main de justice.

Les jeunes accueillis au Parc effectueront des stages de découverte des activités liées aux métiers d'entretien des bâtiments, maçonnerie, peinture, plomberie, de la création et l'entretien d'espaces verts et de la restauration et de l'hôtellerie, secteurs porteurs d'emploi. Ces formations pourront éventuellement déboucher sur une formation dans des structures à vocation scolaire ou en alternance ou bien sur un emploi. Le Parc deviendra aussi un pôle d'informations, de sensibilisation et formation pour les professionnels de la PJJ souhaitant acquérir des connaissances sur l'intérêt du support éducatif cheval pour les jeunes. Un moyen supplémentaire pour la FFE d'allier le sport à la culture et à l'éducation.

- F Monnier

L'Animateur Poney et l'ATE, titres professionnels

La FFE a obtenu l'inscription au Répertoire National des Certifications Professionnelles de l'Animateur Poney créé par le Poney-Club de France, et de l'Accompagnateur de Tourisme Equestre créé par l'ANTE.

NOUVEAU STATUT

La FFE est la première fédération à obtenir l'inscription de brevets fédéraux, avec l'appui du ministère des Sports.

Le nouveau nom du BAP est Animateur Poney. C'est un titre de niveau V.

L'ATE garde son nom. C'est un titre de niveau IV, puisque l'ATE exerce en autonomie.

RÈGLEMENTS

Les règlements des deux titres ont été harmonisés sur le même plan. Cet article est une présentation journalistique qui résume le profil de chaque formation. Dès que les règlements seront maquetés, courant février, ils seront mis en ligne sur www.ffe.com à la rubrique Formation. Ils pourront être téléchargés en ligne. Ils ne seront pas imprimés. Seule, la version internet aura force réglementaire.

L'Animateur Poney

Le nouveau dispositif a été l'occasion de relooker le règlement de l'Animateur Poney avec, notamment, la formalisation du livret de formation. L'esprit et les compétences restent les mêmes, en droite ligne avec le projet éducatif de la FFE.



Photo : FFE/DL

RÔLE

L'Animateur Poney anime des activités équestres pour les enfants au sein du poney-club. Grâce à une pédagogie active et ludique, il assure le plaisir des enfants à monter à poney et à passer du temps autour des poneys en toute sécurité. Il contribue à leur bon développement psycho-moteur et à leur socialisation. L'Animateur Poney peut initier les enfants à poney contre rémunération dans un poney-club sous l'autorité d'un enseignant titulaire du BEES ou du BP JEPS.

CENTRE DE FORMATION

La formation se fait dans un poney-club agréé par la FFE centre de formation qui doit être adhérent de la FFE depuis deux ans minimum et labélisé EFE Poney Club de France. Il doit, pendant le millésime en cours ou le dernier millésime échu, avoir délivré au moins 100 licences et effectué au moins 100 engagements en épreuves Ponam ou Club Poney. * Son formateur doit être enseignant d'équitation depuis au moins 2 ans. Chaque poney-club peut accueillir au maximum deux élèves en stage pratique par tranche de 100 licences.

ELÈVE

Titulaire de la licence fédérale, du Galop 5, de l'attestation de suivi du stage de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 - PSC1 - ou d'un titre équivalent et âgé de 18 ans révolus, l'élève signe un contrat de formation professionnelle avec son centre de formation pour entrer en formation. Le centre de formation peut être employeur ou prestataire.

OFFICIEL OFFICIEL

* CONDITIONS D'AGRÈMENT CENTRES DE FORMATION

- **Animateur Poney** : A titre transitoire, l'agrément de centre de formation Animateur Poney peut être délivré en 2010 aux poney-clubs ayant effectué 50 engagements minimum en concours Club poney ou Ponam.
- **ATE** : A titre transitoire, l'agrément de centre de formation ATE peut être délivré en 2010 aux centres de tourisme équestre ayant délivré 50 licences et effectué 50 engagements.
- **Contact** : FFE Formation est votre interlocuteur pour toute information sur ces sujets et pour étudier les dossiers de VAE, Validation d'Acquis de l'Expérience. Il faut se rapprocher de FFE Formation, notamment pour déclarer les élèves étant actuellement en formation ancien BAP ou ATE. formation@ffe.com

CURSUS

La première étape est le positionnement qui détermine les volumes de formation nécessaires inscrits dans le livret de formation délivré par la FFE. La formation comporte 4 modules.

Le premier porte sur l'animation, le second sur le travail du poney, le troisième sur les connaissances des publics enfants et adolescents, des poneys et du monde du poney-club. Ils sont de 70 heures chacun.

Le quatrième module est un stage pratique de mise en situation professionnelle de 300 heures.

S'y ajoute, soit la partie théorique du BAFA, soit le nouveau Certificat Fédéral d'Encadrement Educatif, CFEE, délivré par la FFE. Voir Ref de mars.

EXAMEN

L'examen comporte 3 UC distinctes. L'UC animation se juge sur une séance de 20 minutes suivie d'un entretien.

L'UC technique se juge, suite à un tirage au sort, sur une des épreuves de 20 minutes suivantes : longues rênes, longe enrênée, longe à l'obstacle, attelage, modèles et allures.

L'UC connaissances est un oral en salle de 20 minutes sur une série de sujets liés à la connaissance de la vie du poney-club.

L'Accompagnateur de Tourisme Equestre

L'ATE nouveau ressemble comme deux gouttes d'eau à son grand frère homologué. Formation, formateurs, cursus et examens se déroulent suivant des modalités adaptées aux besoins du Tourisme Equestre. Rappel.

RÔLE

Le titre d'Accompagnateur de Tourisme Equestre - ATE - certifie la capacité à préparer et à conduire promenades et randonnées équestres en autonomie sur des itinéraires identifiés. C'est un titre à finalité professionnelle de niveau IV.

CENTRE DE FORMATION

La formation se fait dans un centre de tourisme équestre agréé par la FFE centre de formation qui doit être adhérent de la FFE depuis deux ans minimum et labélisé par CQF Centre de Tourisme Equestre. Il doit, pendant le millésime en cours ou le dernier millésime échu, avoir délivré au moins 100 licences et effectué au moins 100 engagements. Licences et engagements peuvent être remplacés par des équivalents en jours de randonnée. 10 journées de cavaliers extérieurs au centre comptent pour 1 licence, 1 journée pour 1 engagement. *Voir encadré page 24.

Son formateur doit être enseignant d'équitation depuis au moins 2 ans. Le centre de stage pratique peut accueillir au maximum deux élèves en stage par tranche de 100 licences.

ÉLÈVE

Le test qui conditionne l'entrée en formation est accessible aux candidats âgés de 18 ans, titulaires de la licence fédérale, du Galop 6 de Pleine Nature ou de cavalier ou du Degré 2 de tourisme équestre ou de cavalier, de l'attestation de suivi du PSC1 et justifier de sept jours de randonnée minimum, dont quatre journées consécutives minimum sans retour à la base de départ, attestés par un établissement adhérent à la FFE ou validés sur son carnet fédéral de randonnée ou être en possession du Brevet fédéral de Randonneur de bronze. L'élève signe un contrat de formation professionnelle avec son centre de formation pour entrer en formation.

Le centre de formation peut être employeur ou prestataire.

CURSUS

Le jury du test d'entrée en formation effectue le positionnement et établit les volumes horaires de formation nécessaires. La formation est organisée en 6 modules : technique équestre, 90h, connaissance du cheval, soins, maréchalerie, 60h, encadrement des promenades et randonnées, 80h, connaissances générales, 50h, entretien des équipements, 20h, stage pratique de mise en situation professionnelle, 300 h.

EXAMEN

L'examen général comporte 6 UC. L'UC 1 technique équestre comporte présentation en main, travail en longe, détente montée suivie de PTV et entretien. L'UC 2 topographie, orientation comporte un QCM et un entretien. L'UC 3 Soins aux chevaux et maréchalerie comporte QCM, épreuve de soins et épreuve de mar-



Photo : CDE de l'Orne/la ferme des Tertres

chalerie. L'UC 4 Connaissances générales et gestion d'une TPE comporte QCM et entretien.

L'UC 5 Matelotage et bourrellerie comporte une épreuve pratique dans chacune des spécialités.

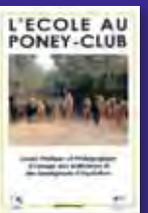
L'UC 6, épreuve professionnelle, est une journée de randonnée avec des clients. Le juge suit la journée à cheval et l'entretien porte sur la préparation, la commercialisation et le déroulement de la randonnée.

Projet éducatif de la FFE

- Favoriser une vie en société harmonieuse dans le respect des autres, de la vie animale et du milieu naturel.
- Favoriser la rencontre entre jeunes et la rencontre jeunes et adultes.
- Intégrer dans son hygiène de vie les bienfaits des activités physiques.
- Développer le sens des responsabilités et de son engagement.
- Donner le goût de l'effort avec le sentiment du plaisir.

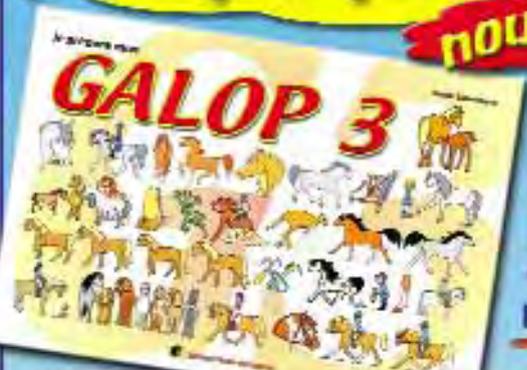
Réalité économique

Un Animateur Poney ou un ATE doivent être formés dans un contexte économique réaliste, donc dans des établissements dont le volume d'activité est suffisant pour le mettre dans des conditions professionnelles. Les minima de licences et de randonnées sont des critères retenus pour fixer des seuils objectifs à l'engagement du club dans le cœur de métier des poney-clubs et des centres de tourisme équestre. Les seuils d'engagements en compétition visent à ce que le futur diplômé soit impliqué dans la vie collective de l'équitation. Rappel : la moyenne des licences 2009 par CLAF/CLAG est de 131 par club.



◀ Ouvrages rédigés par la Commission Pédagogique du Poney Club de France

La préparation aux Galops pour les plus petits



nouveau!

Enfin des manuels de GALOP à l'attention des plus petits.



30 exemplaires
60% de réduction

D'un format pratique, sur une maquette aérée, les plus jeunes cavaliers pourront aborder le programme officiel par :

- des illustrations simples et colorées,
- une approche simplifiée des mots compliqués,
- une série de jeux permettant de réinvestir aussitôt ce que l'on a appris,
- un autotest permettant de s'évaluer.

L'exemplaire	4.00 €	Les 20 exemplaires	42.00 €
Les 10 exemplaires	25.00 €	Les 30 exemplaires	48.00 €

www.lechodesponey.com



NOUVEAU!

Passez vos commandes et prenez vos abonnements en ligne!



RÉF	ARTICLES	PÉDAGOGIE	PRIX	QTÉ	TOTAL
LI03	De l'enfant au cavalier		20.00 €		
LI26	Du cavalier à l'enseignant		20.00 €		
LI40	De l'adulte au cavalier		20.00 €		
LI05	L'équitation par le jeu		23.00 €		
LI07	L'évaluation des quatre premiers galops		5.34 €		
LI06	L'école au poney-club		23.00 €		
LI08	Poney découverte		16.00 €		
LI17	Modèle et allures		16.00 €		
LI18	Culture équestre		20.00 €		
KIT	Kit Pédagogie : De l'enfant au cavalier, Du cavalier à l'enseignant, De l'adulte au cavalier, L'équitation par le jeu. au lieu de 82.87 €		75.00 €		
POUR VOS ÉLÈVES					
LI44	1er Galop, l'exemplaire		4.00 €		
LI45	1er Galop, les 10 exemplaires		25.00 €		
LI46	1er Galop, les 20 exemplaires		42.00 €		
LI47	1er Galop, les 30 exemplaires		48.00 €		
LI48	1er Galop, à l'unité à partir de 30		1.60 €		
LI50	2ème Galop, l'exemplaire		4.00 €		
LI51	2ème Galop, les 10 exemplaires		25.00 €		
LI52	2ème Galop, les 20 exemplaires		42.00 €		
LI53	2ème Galop, les 30 exemplaires		48.00 €		
LI54	2ème Galop, à l'unité à partir de 30		1.60 €		
LI60	3ème Galop, l'exemplaire		4.00 €		
LI61	3ème Galop, les 10 exemplaires		25.00 €		
LI62	3ème Galop, les 20 exemplaires		42.00 €		
LI63	3ème Galop, les 30 exemplaires		48.00 €		
LI64	3ème Galop, à l'unité à partir de 30		1.60 €		
LI10	Poney soleil, à l'unité		3.00 €		
LI11	Poney soleil, les 10 exemplaires		19.00 €		
LI12	Poney soleil, les 20 exemplaires		32.00 €		
LI13	Poney soleil, les 30 exemplaires		36.00 €		
LI15	Poney soleil, l'unité à partir de 30 exempl.		1.20 €		

PROMOTION CLUBS

BD02	100 invitations Baptême Poney	9.50 €		
BD03	100 diplômes Baptême Poney	17.00 €		
BD06	Affiches : Le poney, la plus belle conquête de l'enfant, les 50	19.00 €		

FRAIS DE PORT*

DI02	Participation aux frais d'expédition	7.00 €	1	7,00
------	--------------------------------------	--------	---	------

TOTAL DE LA COMMANDE

--	--

L'ÉCHO DES PONEYS

"ABONNEMENT 1 AN" 45.00 €

Je choisis le classeur n°.....

"ABONNEMENT 2 ANS" 80.00 €

Je choisis les classeurs n°..... et n°.....

VOS COORDONNÉES

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Tél.

Je joins mon règlement : par chèque **ou** par carte bancaire :

Limite de validité : _____ Signature : _____

Cryptogramme : _____
(3 derniers chiffres qui se trouvent au dos de votre carte)

*Frais Expédition Etranger / Dom Tom : nous consulter

Mon site, ma vitrine

Nouveau. Tous les centres équestres et tous les comités peuvent inscrire leur site internet au premier Trophée des sites internet organisé par la FFE. Prix et modalités.

3 PRIX DU PUBLIC

Chaque club inscrit désignera un membre du jury qui votera pour tous les sites, sauf celui de son club.

- Prix du meilleur site grand public, c'est-à-dire, celui qui répond le mieux à toutes les questions que se pose celui qui cherche un club.
- Prix du meilleur site cavalier, c'est-à-dire celui qui répond le mieux aux questions des cavaliers du club.
- Prix du meilleur site Comité, CRE, CDE, CRTE, CDTE, qui répond le mieux aux questions du public et des clubs.

3 PRIX DES EXPERTS

La commission des centres équestres désignera un jury de personnalités qualifiées pour attribuer 3 prix plus techniques.

- Prix des graphistes : bannière, charte graphique, photos, mise en page, vidéos...
- Prix des médias : force des titres, textes convaincants, richesse, découpage et hiérarchisation de l'information...
- Prix des webmasters : liens, actualisation, interactivité, légèreté des téléchargements, formulaires, référencement...

1 056 NOUVEAUX SITES

Le maillage internet de l'équitation tend à se densifier, quoique la qualité des sites existants reste très hétérogène. Il y a un an, il y avait 3 012 sites adhérents, hors Comités. C'est ce qui a motivé la mise en place de l'outil site internet gratuit pour les adhérents. Actuellement, il y en a 4 068 sites adhérents. Les 1 250 sites réalisés avec cet outil FFE ont donc conduit à augmenter le nombre d'adhérents ayant un site de 35%.

OBJECTIFS

L'objectif recherché à travers ce concours est de valoriser les adhérents et organes déconcentrés qui jouent le jeu de l'internet et s'investissent dans leurs sites. Il aura aussi pour effet d'améliorer les sites en diffusant largement la grille d'auto-évaluation qui donne des pistes pour optimiser le contrôle permanent de son site.

ECHÉANCIER

Ref de mars : publication du règlement du concours

31 mai : clôture des inscriptions au concours. Envoi de la liste des sites en compétition aux différents jurys.

Juillet : Remise des prix lors du Generali Open de France.

MÉDIATISATION

Un plan de communication sera mis en place autour de ce concours pour le faire connaître, pour valoriser la stratégie internet de la FFE, des clubs et des comités et, surtout, pour mettre en avant, à tra-



vers les médias spécialistes et généralistes, régionaux et nationaux, les sites et les activités de chacun des 6 lauréats.

INSCRIPTION

Tous les détails du règlement et les modalités d'inscription seront en ligne début mars sur www.ffe.com/EspaceClub. N'hésitez pas. Relevez ou créez votre site et inscrivez-vous. Il sera évalué par les jurys à partir du 1^{er} juin. Faisons entrer l'équitation dans les foyers en jouant ensemble le jeu l'internet. A vos souris ! - *Mathias Hebert*

Grille d'auto-évaluation

- 1 Y-a-t-il ici ou là des informations périmées ? = bonne actualisation.
- 2 Les rubriques et sous-rubriques sont-elles bien différenciées ? Les mots qui les désignent sont-ils exacts et sans ambiguïté possible ? L'internaute se repère-t-il facilement ? = bonne arborescence.
- 3 Peut-on facilement me contacter et me trouver ? Le néophyte trouve-t-il facilement les informations qu'il recherche ? = bonnes informations d'accueil.
- 4 Mon site diffuse-t-il à mes cavaliers tous les éléments qui vont leur donner envie de s'inscrire aux activités que je leur propose ? = bonne promotion interne.
- 5 Mon site permet-il d'offrir des services au cavalier tels que : la réservation en ligne, une boutique... = bons services interactifs.
- 6 Mon site présente-t-il les réussites de mes cavaliers ? Leur permet-il de s'exprimer et de partager leurs photos, leurs vidéos... = bon espace de convivialité.
- 7 Mon site est-il agréable à visiter, convivial, actuel ? = bonne charte graphique.
- 8 Les illustrations et les textes de mon site sont-ils en adéquation ? = bonne convergence de communication.
- 9 Les vidéos sont-elles significatives de la réalité des offres proposées par mon club ? = bonne première image du club.
- 10 Le réseau du web passe-t-il bien par mon site ? Mon site est-il interconnecté avec les grands sites de réseaux sociaux comme Facebook ou Twitter ? = bonne ouverture sur le web.

Consensus et mobilisation des stars

Bilan très sympa de la saison et people au premier rang pour dire leur amour des chevaux et de l'équitation au menu d'une revue de presse très consensuelle. Morceaux choisis.

2009 fait l'unanimité



« L'équitation ne connaît pas la crise » et « La FFE au beau fixe » titrent respectivement *Cavadeos* et *Le Cheval* pour résumer leur compte-rendu de l'Assemblée Générale du 10 décembre qui a fait le bilan 2009. Ces jugements positifs de l'action fédérale s'appliquent aussi bien aux finances qu'aux performances internationales.

« Du côté des finances, le trésorier depuis dix ans, Olivier Klein annonce que la FFE se porte très bien avec une augmentation de ses recettes de 6% » relève *Cavadeos*. « Tous les rapports présentés ont fait état de la très bonne saison 2009 de la FFE [...] le bilan financier a conclu à une situation financière saine et un bilan solide. » ajoute *Le Cheval*.

« Du côté haut niveau, le baromètre est aussi au beau fixe avec 7 médailles d'or, deux d'argent et cinq de bronze récoltées par les équipes de France et les individuels dans les disciplines FEI » détaille *Cavadeos*.

« En 2009, l'équipe de France a retrouvé l'élite du saut d'obstacles en réintégrant le circuit d'élite [...] Il y a deux ans, la France quittait la Samsung Super League par la petite porte. [...] En une saison, les Français se sont refait le moral, » résume *Grand Prix* dans son Hors Série 2009 qui titre son Edito : « 2009, une année riche en champions ». *Le Cheval* a fait le compte « Le bilan sportif a mis en relief les 28 médailles internationales. » « L'obstacle français a retrouvé la forme » titre *Le Figaro*. *Cavadeos* et *Le Cheval* citent Serge Lecomte « Tout le monde est en bonne voie. Il faut garder le cap et développer nos forces ». Celle qui résulte de l'union - *Manorca*

Cheval de guerre en film ?

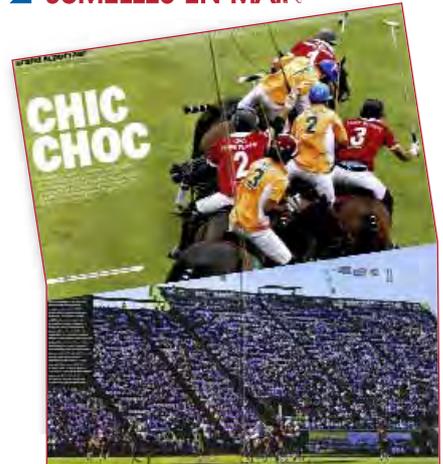
Actualite.com nous apprend que Steven Spielberg a déclaré : « dès le moment où j'ai lu le roman *Cheval de guerre* de Michael Morpurgo, j'ai su que c'était un film que je voulais que DreamWorks fasse ». Son studio a acheté les droits. A suivre.



VISION DU DIVIN

C'est la signification de « Darshan » en sanscrit, nom du nouveau spectacle très controversé de Bartabas. Mis en valeur dans *Le Figaro Magazine* et plus critiqué dans *Le Monde*. Il a la particularité de placer les spectateurs au centre de la scène pendant que les chevaux tournent autour d'eux. Les gradins en forme de pyramide font 360° pendant toute la durée du spectacle. A voir jusqu'au 7 mars au Théâtre équestre Zingaro à Aubervilliers.

JUMELLES EN MAIN



Stade de 18 000 places pour rencontres spectaculaires donnant lieu à des photos plein cadre sous le soleil des palmiers de Palermo en Argentine pour *L'Equipe Mag*. Son Grand Reportage du 12 décembre titré « Chic Choc » montre sur 7 pages « le plus prestigieux tournoi de polo au monde ».

Dans le « quartier huppé du centre de Buenos Aires » où « les meilleurs joueurs de la planète en majorité des Argentins [...] croisent le maillet » c'est la « montée d'adrénaline garantie à l'heure de la lutte finale pour la petite balle blanche en bois ». Très sport.



▲ FOUS D'ÉQUITATION

Les jeunes de plus en plus fous d'équitation a expliqué Laurence Ferrari au 20 h de TF1 le 9 décembre pour annoncer le sujet du Salon du Cheval où l'on voyait carrousel brésilien, pony-games et cross en équipe. Commentaire enthousiaste d'un participant à shet : « C'est mortel !!! »

▲ RETRAITEMENT



A quand une usine pour la combustion du crottin de cheval ? **Le Figaro Magazine** nous dit que c'est chose faite pour les bouses des vaches néerlandaises « la première centrale au biogaz provenant de bouses de vaches vient en effet de produire ses premiers kwh. Cette centrale devrait pouvoir alimenter en énergie près de 2000 habitants ». Encourageant.

▲ FLAMME OLYMPIQUE

Mario Deslauriers, nous apprend **Equivista.fr** a été l'un des porteurs de la flamme olympique en route pour les JO d'hiver de Vancouver. En selle sur Mastermind, le vainqueur de la coupe du monde 1984 à 19 ans - un record ! - a porté la flamme à travers son village de Bromont près de Montréal.

Rendez-vous très stars

Les peuples se comptaient à la pelle lors des premiers Gucci Masters du Salon du Cheval de Paris Villepinte. Et la presse s'en est donné à cœur joie. « Hingis et Canteloup : le baptême » a titré **L'Equipe**. **Le Figaro** a fait son gros plan sur l'ex numéro 1 mondiale du tennis : « Pour Martina Hingis, le rebond passe par le cheval ». Le « Canteloup à cheval, Hingis à terre » du **Parisien** a mis le doigt sur les déboires de la Suisse. **Madame Figaro** a sélectionné les plus stars des spectateurs et des participants pour sa page photos : « Dans le village Gucci Masters de nombreuses personnalités, dont la cavalière émérite Charlotte Casiraghi accompagnée d'Alex Dellal, Charles Berling avec Virginie Coupérie Eiffel, ambassadrice sportive du Gucci Masters, mais aussi Guil-



laume Canet et Marion Cotillard.» **Le Figaro** n'a pas oublié les stars françaises sous les projecteurs : « Kevin Staut et Michel Robert sur la piste aux étoiles.» Les 2 Français, et c'est une première, se sont retrouvés parmi «les dix plus grandes stars du jumping mondial » qui se sont affrontées le temps d'une soirée lors de la finale du Top 10. « Et pas que pour le prestige » conclut **L'Equipe**.

Classe !

La marque de luxe **Gucci** a réalisé pour ses Masters un shooting mode avec Kevin Staut en mannequin posant aux côtés des chevaux dans une plaquette de 24 pages.

Le making of tourné aux Ecuries du Grand Veneur est visible sur **YouTube**. Best of des déclarations du champion. A propos de son titre, « C'est un signe de renouveau et un message d'espoir pour l'avenir. » A propos de Kraque Boom, « C'est surtout parce que personne n'y croyait, que personne ne voulait de ce cheval et qu'on l'a acheté un petit prix que c'est une belle histoire. » « Humble, courtois, poli, disponible. » Bien vu !





Photo : Collection

Ce que vous avez toujours voulu savoir sur la perception de vos cavaliers

Christophe Hercy est ce journaliste que *Cheval Pratique* a missionné, depuis 2001, pour faire partager chaque mois aux lecteurs son parcours à cheval de néo-débutant adulte. Rencontre à bâtons rompus.

RÉCIT MENSUEL

Au fil de 85 rubriques *En reprise*, Christophe a raconté, pendant 4 ans, dans la logique « Pratique » de notre confrère, sa remise à cheval en leçons individuelles avec Francis Rebel, puis avec Laurent Mézailles. Au club de Franconville, pendant 4 autres années, il a fait ses premiers concours, s'est qualifié pour les championnats clubs et a passé ses Galops, sous la houlette de Laurence Lemire. Désormais, il se met à l'équitation éthologique avec Andy Booth et la nouvelle rubrique publiée pour la 1^{re} fois dans le N° de février, s'intitule *Cheval et cavalier*.

CHASSE ET CHIENS

« Depuis l'âge de 5 ans, je suis un équipage et mon envie de monter à cheval s'est toujours confondue avec mon envie de suivre à cheval les chasses à courre. » Celui qui se définit comme « un cavalier autodidacte avec une équitation empirique » est un cérébral, comme beaucoup de cavaliers adultes. Pourtant, il a pris des leçons adolescent et étudiant, mais

se remettre vraiment à apprendre à monter toutes les semaines à 35 ans n'a pas été de tout repos.

AUTO-PORTRAIT

Assiette, incurvation, mise sur la main. Le faire, le raconter et parvenir à le restituer en image, à travers les photos de Thierry Segard, du numéro d'avril 2001 au numéro de décembre 2009, a été un exercice complexe couronné par un Galop 7 auquel il ne manque que le dressage « faute d'assiette ! » « Les autres cavaliers ne sont pas obligés de raconter. » On sent dans les propos de Christophe les affres de l'autoportrait quand on l'interroge sur le plus dur : « Quand vous n'arrivez pas à ressentir, à exécuter des déplacements latéraux, des cessions à la jambe, vous êtes dans une impasse journalistique. Si vous ne parvenez pas à faire, vous ne réussissez pas à dire, ni à dire pourquoi. Avec la nouvelle rubrique, la rédaction échoit à ma consœur Sandrine Dhonth, je n'aurai pas à penser à ce que je vais écrire, à propos de mon travail à pied et monté. Je cesse dorénavant d'être à la fois acteur et observateur. De cette libération j'espère beaucoup. »

DANS LES BOIS

Souvent bloqué en carrière ou à l'obstacle, Christophe a trouvé son trip en cross. « Les choses venaient d'elles-mêmes sur le fixe. Le cross en sous-bois me semblait facile. » Peut-être une réminiscence des heures de chasse « dans le forêt, au cul des chiens. »

TÉMOIGNAGE

Ceux qui ont lu attentivement tous les mois la saison 2005-2006 :

Objectif Podiums, par exemple, auront beaucoup appris sur les grands silences de leurs cavaliers adultes lors des difficiles séances de préparation. Stress du concours, paralysie liée à la volonté de trop bien faire, chutes à répétition. tout a été disséqué chaque mois. « J'étais heureux après d'avoir réussi à me qualifier et d'avoir fait deux parcours corrects au Generali Open de France, » précise celui qui fut vice-champion départemental du Val d'Oise en E1 + senior.

LE SAVOIR ET L'INSTINCT

Bon élève, tendance champion de la classe, Christophe a décliné au fil des pages, le thème : « Il faut écouter son enseignant. » Ils ont tous dit avec gentillesse sa très bonne volonté, mais aussi sa difficulté à surfer sur l'instinct. « Les cavaliers adultes ont le souci de comprendre ce qui se passe, résume Laurent Mézailles dans l'article bilan du dernier numéro de janvier. Ils acceptent très mal le concept du « Faites-le et taisez-vous, je vous expliquerai plus tard. » Le piège pour l'enseignant, c'est de leur fournir des réponses sans leur enseigner une équitation trop intellectuelle, sinon ils réfléchissent et en oublient de monter. »

EMPATHIE

La mise en mots des difficultés et des réussites de l'apprentissage a créé, selon Christophe, une sollicitude des lecteurs dans leurs messages. « Ils m'ont manifesté leur sympathie dans les phases difficiles, comme les chutes, ou sur le terrain pendant les concours. » Les 85 rendez-vous auront servi à mieux faire comprendre ce que font les enseignants. Qui plus est, ils disposent maintenant d'un collecteur du feedback d'apprentissage d'un adulte sur 8 ans. Un vrai sujet de thèse pour un professorat de sport ! - Danielle Lambert





JPA Route de St Siméon 27500 SELLES
 TEL 02 32 41 54 27 FAX 02 32 41 39 14 e-mail : jpadiatr1@wanadoo.fr

116

NOS PROMOTIONS - TOUJOURS SEDUISANTES
NOUVEAUX COLORIS
2010 CHOIX-QUALITE-PRIX !! COMPAREZ 2010
 Réalisez vos maquettes sur notre site: www.jp-a-distribution.com

La "MOUSTIQUE"

FLOT C4
 PASTILLE 3,5cm
 COROLLE 8cm
 HAUTEUR 24,5cm

30 PLAQUES
50 FLOTS
€118,90

P13 103x103

La "BENJAMINE"

FLOT C5
 PASTILLE 6,5cm
 COROLLE 11cm
 HAUTEUR 28cm

30 PLAQUES
100 FLOTS
€159,90

P18 101x132

P19 101x137

La "POUSSIN"

FLOT C9
 PASTILLE 6cm
 COROLLE 11cm
 HAUTEUR 26cm

30 PLAQUES
100 FLOTS
€158,80

P20 120x105

P16 160x110

P15 150x110

Pour ces 4 promotions
PRIX FRANCO DE PORT TTC

LE PRESTIGE DE NOS PROMOTIONS

La "JUNIOR"

AVEC CHOIX PARMI LES 35
 COLORIS VOIR PAGE 2 DU CATALOGUE

96 FLOTS C5
OU 84 FLOTS C3
+ 50 PLAQUES
€241,99

FLOT C5
 PASTILLE 7,5cm
 COROLLE 12,5cm
 HAUTEUR 48cm

P4 135x160

La "POUSSIN"

FLOT C3
 PASTILLE 6cm
 COROLLE 11cm
 HAUTEUR 27,5cm

30 PLAQUES
100 FLOTS
€241,99

P18 101x132

P19 101x137

La "BENJAMINE"

FLOT C9
 PASTILLE 6cm
 COROLLE 11cm
 HAUTEUR 26cm

30 PLAQUES
100 FLOTS
€241,99

P20 120x105

P16 160x110

P15 150x110

Pour ces 4 promotions
PRIX FRANCO DE PORT TTC

DELAIS 10 JOURS OUVRABLES SINON TARIF EXPRESS

ATTENTION AUX DELAIS EN AVRIL ET MAI

Vous pouvez également consulter notre site: www.jp-a-distribution.com

Vous pouvez également consulter notre site: www.jp-a-distribution.com

Vous pouvez également consulter notre site: www.jp-a-distribution.com

Vous pouvez également consulter notre site: www.jp-a-distribution.com

**TOUS NOS FLOTS ONT LE CORPS,
L'ATTACHE ET LA PASTILLE PVC
33 COLORIS + 8 TISSUS FANTAISIS
AU CHOIX**



C4
1 COROLLE DE NOIR
HAUTEUR 24,5cm
PASTILLE PVC DE 8,5cm

C8
1 COROLLE DE 11,5cm
HAUTEUR 26,5cm
PASTILLE PVC DE 8,5cm

€5.99

C1
1 COROLLE DE 11cm
5 PANS DE 65cm
PASTILLE PVC DE 7,5cm
HAUTEUR 10cm

**C3 BIS
POUR UNE BELLE
RECOMPENSE!!**

Vos flots pour
Halloween

C3
2 COROLLES DE 11 cm
HAUTEUR 27,5cm
PASTILLE PVC DE 8,5cm

C2
3 COROLLES DE 14cm
3 ou 4 PANS DE 50cm
PASTILLE PVC DE 7,5cm
HAUTEUR 61cm

attache
velcro

C0LUR
4 COROLLES DE 14cm
5 PANS DE 60cm
PASTILLE PVC DE 7cm
ENCOLURE 1,5cm
PLATON VÉLOCR

C6
2 COROLLES DE 12,5cm
HAUTEUR 65cm
PASTILLE PVC DE 7,5cm

€11.72

C5
1 COROLLE de 12,5cm
HAUTEUR 65cm
PASTILLE PVC DE 7,5cm

**FLOTS TISSUS FANTAISIS
DE 100% COTON
TOUTES LES DIMENSIONS
SUPPLÉMENT PAR FLOT: €0.21**

Badges
avec Spécificité de nos
107,5cm
2 pans 5cm

1 €1.15	2 €0.94	3 €0.65
VIP	VIP	VIP
10cm	10cm	10cm

TARIF- PRIX UNITAIRES H.T. - PORTS EN SUPPLEMENT							
FLOTS	30 à 99	100 à 299	300 et +	FLOTS	30 à 99	100 à 299	300 et +
C2	€1.07	€2.78	€2.66	C5	€1.31	€1.12	€1.06
C3	€1.48	€1.25	€1.19	C6	€1.82	€1.57	€1.46
C4	€1.16	€1.01	€0.96	C9	€1.26	€1.09	€1.03

Vous pouvez également consulter notre site: www.jpa-distribution.com

Vous pouvez également consulter notre site: www.jpa-distribution.com

12 COUPES PAR LOT
 LOT 101 - 20 à 21 cm - €40,45
 LOT 102 - 22 à 25 cm - €51,90
 LOT 104 - 28 à 32 cm - €74,50

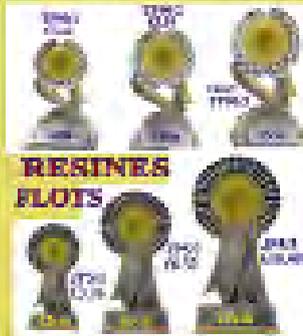


RESINES



RESINES

RESINES



COUPES PRESTIGE



Plaques personnalisées adhésives pour coupes et trophées : €0,46
 ECRIN SEUL PERSONNALISÉ

PRIX HT PORT ET EMBALLAGES EN SUS
 PHOTOS NON CONTRACTUELLES

MEDAILLON M74-5 cm € 1,75

Medailles MHC: en argent bronze - 7 cm - 1,24€

€12 €1,00

TR52M €3,90

M4-7 cm STANDARD - €1,15

MOTIFS

CSO-CCE



DRESSAGE



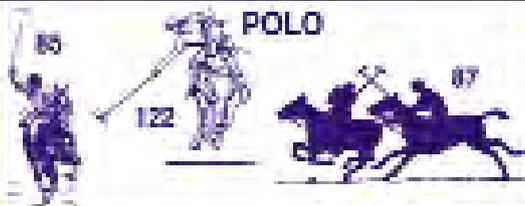
TREC - ENDURANCE



PONY GAMES-CARROUSEL



POLO



HORSE BALL



VOLTIGE



CHEVAUX

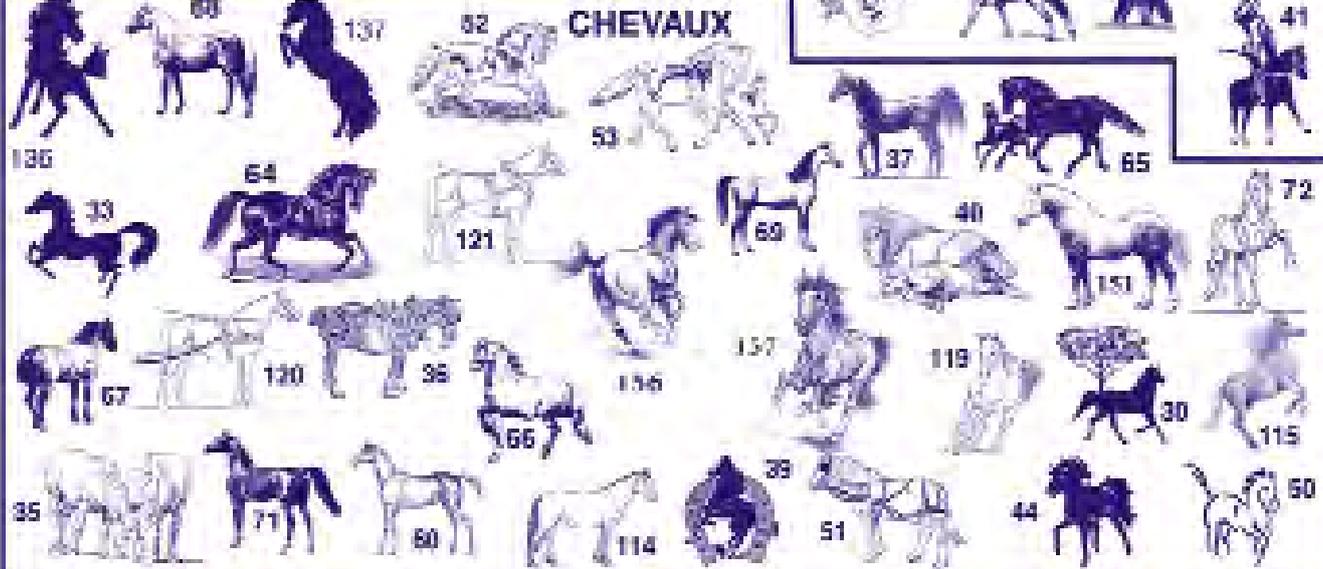




Photo : Jump Off/C Gerhard

▲ KEVIN À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le 25 novembre, un cocktail en l'honneur de Kevin Staut a été organisé à l'Assemblée Nationale. Plus d'une centaine de personnalités politiques, du monde des courses et des sports équestres, dont Serge Lecomte et Jacques Myard, député-maire de Maisons-Lafitte et président du groupe cheval, ont rendu hommage à Kevin Staut et Kraque Boom pour leur titre de champion d'Europe en soulignant l'impact positif de cette victoire sur toute la filière. - FM

▲ JEUNE SPECTACLE EQUESTRE

La 4^e édition du National du Jeune Spectacle Equestre de Montferrat, 83, aura lieu du 3 au 5 septembre. Cette manifestation récompense de jeunes artistes non professionnels, individuels et groupes, dans plusieurs catégories de spectacles, voltige, carrousel, poste hongroise, longues rênes, liberté, dressage, humour et poésie... Dotation de 8 000 € à répartir entre les 5 lauréats et remboursement forfaitaire des frais de déplacement pour les autres sélectionnés.

Sélection de 20 candidatures sur dossier avec DVD du spectacle proposé à envoyer avant le 30 juin. www.montferrat83.fr. - FM

▲ ACADÉMIE DU SPECTACLE EQUESTRE

La saison 2010 de l'Académie du Spectacle Equestre de Versailles reprend le 12 février. Au programme les samedis à 18 h et les dimanches à 15 h, *La Voie de l'é-*

cuyer, spectacle équestre orchestré par Bartabas, mettant en scène carrousel, longues rênes, escrime à cheval et improvisations équestres et les samedis et dimanches à 11 h 15, les *Matinales des Ecuyers*, séances de dressage sur des airs baroques. www.academie.fr

▲ EXPO FEMME ET CHEVAL

La Houssine et l'association Cheval Vie accueillent du 20 au 27 mars à Marville Les Bois, 28, l'exposition *La Femme et le cheval, des siècles d'histoire*. De nombreuses gravures, lithographies, affiches, photos, selles et costumes y retraceront plus de 200 ans de passions. En ouverture de l'expo, le 20 mars, concours d'élégance en amazone. www.lahoussine.fr. - FM

▲ GRANDE PARADE DES ETALONS

La Grande Parade des Etalons du Haras du Pin aura lieu le 6 mars. Plus de 50 étalons sélectionnés pour leurs qualités génétiques seront présentés en main, montés, attelés ou en carrousels et évolueront lors de 15 tableaux accompagnés par les sonneurs de trompes de chasse du Pin. www.harasnationaux.fr. - FM

▲ CHEVAUX DU VENT

L'aquarelliste Marine Oussedik et Gien France se sont associés pour lancer 5 très belles pièces décora-

tives, portes cartes et mugs. A découvrir dans le cadre d'une exposition-vente organisée à la boutique Gien, 18 rue de l'Arcade 75008 Paris, jusqu'au 13 mars.

▲ MISE EN SELLE

Responsable de l'écurie dressage de l'ENE, Jean-Franck Girard a consigné son expérience dans un ouvrage qui permet aux enseignants, à la fois, d'avoir les éléments pour savoir si un cavalier est juste dans son fonctionnement et les méthodes pour optimiser les séances de mise en selle dans une optique dressage. *Dressage : construire et optimiser ses mises en selle par JF Girard*. Ed Belin. - FM



▲ SURPRISES AU CLUB

Après *Bienvenue au Club*, devenu un best seller, Sylvie Overnoy propose une suite aux aventures du cheval Crac en relatant avec beaucoup d'humour et de saveur ce qui fait le quotidien d'un club. *Surprises au club, journal intime du cheval Crac* par Sylvie Overnoy. Ed Belin. - FM



Homme de l'année

Kevin Staut, champion d'Europe 2009 de saut d'obstacles et symbole de la génération montante du saut d'obstacles français, a été désigné homme de l'année 2009 par *l'Eperon*. Les nominés sont Davy Delaire, dans la catégorie entraîneur, le CREIF, en sa qualité d'organisateur des champions d'Europe de complet de Fontainebleau, François Roemer et l'Agence Pompadour, dans la catégorie commerce, les éleveurs Alexandra et François-Xavier Lebon, affixe d'Ouilly, Gérard Guérin, chercheur qui a contribué aux importantes avancées sur le génome équin et enfin les Ecuries Bruno Thomas, pour leurs résultats en compétition de dressage. - FM



Photo : C Bigeon

▲ **SECRETS DES GRANDS**



Tous les petits curieux pourront désormais trouver réponse à leurs questions sur les chevaux dans le cadre du club dans l'ouvrage écrit et illustré par 4 passionnés, auteurs et illustrateurs qui ont uni leurs com-

pétences pour transmettre leur savoir équestre fondé sur l'expérience. *Les secrets des grands pour les jeunes cavaliers* par M Mirej et C Ghanassia. Illustr. P Million et M Oussedik. Ed Belin. - FM

▲ **LE CADRE NOIR À MADRID**

Le Cadre Noir se produira à Madrid du 26 au 28 mars avec l'École Royale Andalouse de Jerez de la Frontera. www.cadrenoir.fr. -FM

▲ **PONEYVASION 2010**

La 12^e édition de Poneyvasion, voir REF 92 page 24, aura lieu du 19 au 23 février au Centre Equestre La Grange Menard à Nivelles, 45.

25 jeunes patients de l'hôpital parisien Robert Debré et du Centre Pédiatrique de Bullion découvriront les joies du poney et de la nature. - FM

ACTUALITÉS SERVICES FFE

▲ **ENGAGEMENTS CLUB ET PONAM**

Il est désormais possible d'indiquer le nom du coach lors des engagements en concours Club et Ponam. Cette mention est facultative, le nom du dirigeant du club engageur s'inscrivant par défaut si l'on ne renseigne pas le nom d'un coach. Cette information permet d'identifier les interlocuteurs sur le terrain et de répertorier les acteurs de la compétition.

▲ **ANNULATION LICENCE PRATIQUANT**

En cas de doublon, conserver la licence la plus ancienne, celle où figurent le code examinateur, les Galops, résultats de concours. Pour obtenir le remboursement de la licence la plus récente, renvoyer

à FFE Club l'original, y compris la partie à conserver par le club.

▲ **SAISIE RCPE**

Le club ou le cavalier peuvent saisir directement une RCPE sur www.ffe.com. S'identifier sur la page FFE Club SIF. Saisir le numéro de la licence concernée dans la rubrique *Rechercher licence*.

Lorsque la licence apparaît à l'écran, sur le côté droit, cliquer sur *Modifier* puis sur *Enregistrer une assurance*.

Renseigner ensuite le nom et le numéro SIRE de l'équidé à assurer. Si la RCPE est prise par le club, le montant sera débité directement de son compte. S'il s'agit du cavalier, le paiement s'effectue par carte bancaire.

▲ **CODE EXAMINATEUR**

Pour obtenir un code examinateur, il faut être à jour de sa licence pratiquant.

Renvoyer à FFE Club le formulaire téléchargeable sur www.ffe.com / espace enseignant / Comment obtenir un code examinateur, avec la copie de votre diplôme.

▲ **CHANGEMENT D'ADRESSE**

Le cavalier peut modifier lui-même son adresse sur sa licence. S'identifier sur www.ffe.com avec son numéro de licence comme identifiant et le code SIF qui se trouve en bas à droite de la licence comme code secret. Aller sur *FFE Club SIF* puis *Mon SIF* puis *Ma licence*. Lorsque la licence est à l'écran, sur le côté droit, cliquer sur *Modifier* puis changer l'adresse.

Vous pouvez aussi modifier l'adresse de vos licenciés, même après avoir renouvelé la licence. Dans l'espace FFE Club SIF de www.ffe.com, rechercher la licence du cavalier concerné puis lorsque cette licence est à l'écran, cliquer sur *Modifier* puis changer l'adresse.

▲ **DOCUMENTS UTILES**

Retrouvez tous les documents utiles dans l'espace club sur www.ffe.com. Cliquer sur *Vous êtes club* sur la page d'accueil puis sur *questions / réponses*.

Stages de formation pour les enseignants

FFE Formation et FFE Parc proposent un programme de formations professionnelles organisées durant l'hiver 2010 au Parc. Au programme, grande variété de thématiques et intervenants reconnus. Ces formations destinées aux enseignants et animateurs diplômés ont pour but d'actualiser des compétences professionnelles et d'en acquérir de nouvelles. Possibilité de prise en charge partielle ou totale pour les dirigeants ou les salariés. Contact : FFE Formation T 02 54 94 46 52

- **8 et 9 mars** : utilisation de la Voltige et de l'Equifun dans son enseignement. Intervenants : Jaouad Boustani, CTS Picardie, expert fédéral voltige, et Sophie Dubourg, CTN Compétition, déléguée technique Equifun au Generali Open de France 2009.
- **15 mars** : proposer des activités compétitives aux publics en situation de handicap. Intervenante : Fanny Bougaut, CTN Equi-Handi, CTS Normandie. Renseignements en ligne sur www.ffe.com / rubrique « vous êtes enseignant ».

6,3 millions € sur 190 concours internationaux

190 concours internationaux ont eu lieu en France en 2009 dans 7 disciplines FEI, principalement en saut d'obstacles. Ils ont donné lieu à la distribution de 6 320 008 € de gains. L'essentiel des statistiques.

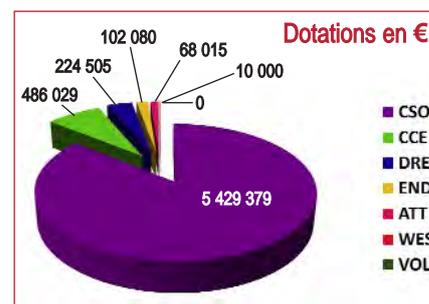
TOP RÉGIONS

L'Île de France arrive en tête toutes catégories avec 26 concours internationaux, 369 épreuves et 1 212 170 € de sommes distribuées. Par les gains, le top régions est IDF, Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Normandie et Pays de la Loire. Par le nombre de concours organisés, c'est IDF, Pays de la Loire, Picardie, Côte d'Azur et Rhône-Alpes. Par épreuves, c'est IDF, Pays de la Loire, Normandie, Côte d'Azur et Nord Pas-de-Calais.

7 DISCIPLINES

7 disciplines donnent lieu à des

Nombre de concours internationaux 2009



concours officiels FEI. Le saut d'obstacles arrive en tête toutes catégories. Les régions les plus polyvalentes sont les Pays de la Loire, 6 disciplines, l'Aquitaine, 5, l'Île de France, la Picardie et Rhône-Alpes, 4.

Deux régions, Limousin et Languedoc-Roussillon, ne comptent aucun rendez-vous international CSO.

86% DES DOTATIONS EN CSO

Les sommes distribuées le sont massivement sur le saut d'obstacles qui constitue 86% des

sommes distribuées en 2009. Viennent ensuite le concours complet, le dressage, l'endurance, l'attelage et le western. Il n'y a pas de dotations en argent en voltige.

EVOLUTION

1 792 épreuves internationales ont été organisées en France en 2009, contre 1 581 en 2008, soit une progression de +13,35%. Cette dynamique des organisateurs permet à la France de conserver son rang de première nation organisatrice de concours FEI.

Régions	Total France			CSO			CCE			Dressage			Endurance			Attelage			
	Dotations en	Co	Ep	Dotations	Co	Ep	Dotations	Co	Ep	Dotations	Co	Ep	Dotations	Co	Ep	Dotations	Co	Ep	Dotations
Alsace	3	51	57 765	1	20	56 755				1	25	0					1	6	1 010
Aquitaine	11	69	222 209	3	32	67 049	2	2	121 000	1	25	16 400	4	4	0	1	6	17 760	
Auvergne	7	50	150 028	2	45	142 778	1	1	6 250				4	4	1 000				
Bourgogne	10	110	196 022	4	99	170 581	1	6	25 441				5	5	0				
Bretagne	8	29	42 150	1	18	31 000							7	11	11 150				
Centre-Val de Loire	8	91	300 967	4	63	200 701	3	7	71 686	1	21	28 580							
Champagne-Ardenne	1	13	31 518	1	13	31 518													
Corse	2	11	25 002	1	10	25 002							1	1	0				
Côte d'Azur	13	130	843 912	10	114	712 012				2	15	131 000	1	1	900				
Franche-Comté	2	19	135 930	1	17	135 930							1	2	0				
Île de France *	26	369	1 212 170	20	352	1 067 570	3	11	141 600				2	2	3 000				
Languedoc-Roussillon	10	11	6 600				1	1	6 600				9	10	0				
Limousin	2	23	29 030				1	2	600	1	21	28 430							
Lorraine	6	43	103 688	3	40	99 688							3	3	4 000				
Midi-Pyrénées	11	25	41 329	1	14	28 929	1	2	10 400				9	9	2 000				
Nord	9	128	402 441	8	122	401 461											1	6	980
Normandie	9	137	513 478	6	125	483 013							1	1	2 680	2	11	27 785	
Pays de la Loire **	19	225	403 105	10	165	276 788	3	5	94 672	3	40	20 095	1	1	0	1	6	11 550	
Picardie	14	49	318 061	2	24	235 351	1	1	7 780				8	11	66 000	3	13	8 930	
Poitou-Charentes	2	38	148 728	2	38	148 728													
Provence	5	83	351 385	5	83	351 385													
Rhône-Alpes ***	12	88	784 491	5	79	763 141				1	3	0	5	5	11 350				
France	190	1 792	6 320 008	90	1 473	5 429 379	17	38	486 029	10	150	224 505	61	70	102 080	9	48	68 015	

* Ajouter : Île de France : Voltige, 1 concours, 4 épreuves, 0 €

** Ajouter : Pays de la Loire : Voltige, 1 concours, 8 épreuves, 0 €

*** Ajouter : Rhône-Alpes : Western 1 concours, 1 épreuve, 10 000 €

FEI top drivers award 2009

ATELAGE TEAM : 11 Thibault Coudry, 18 Fabrice Martin, 19 Stéphane Chouzenoux, 25 Louis Basty, 27 Anthony Horde, 35 Jean-Pierre Barre. 3 meneurs dans le Top 20. 6 Français sur 57.

ATELAGE PAIRE : 3 François Dutilloy, 6 Frédéric Bousquet, 8 Gérard Dupont, 23 Franck Evrard-Bruneel, 26 Eve Cadi-

Verna, 49 Pierre Jung, 56 François Evrard, 81 Jean Etienne Triadou, 85 Etienne Samain, 3 meneurs dans le Top 20. 9 Français sur 90.

ATELAGE SOLO : 3 Anne Violaine Brisou, 6 Michael Sellier, 7 Françoise Halgand Dubos, 9 Yannick Cherel, 11 Sabine de Larrard, 20 Patrice Bagilet, 21

Dominique Sainrames, 23 Jean Michel Olive, 36 Lucie Pitois, 45 Edouard Morichon, 50 Pascal Rougette, 55 Claire Brunet, 57 Stephan Thevenet, 65 Daniel Defez, 71 Thierry Beck, 73 Corinne Bayart, 76 Louise Georges, 81 Benoit Vernay. 6 meneurs dans le Top 20. 18 Français sur 83. Listes FEI au 12/12/09.

Deux nouveaux labels d'activité pour les EFE

En ce début d'année, Cheval Qualité France propose 2 nouveaux labels, destinés aux clubs Ecole Française d'Equitation accueillant un public handicapé.



Photo : CE de la Forêt de Moulrière

POURQUOI CES NOUVEAUX LABELS ?

Le label Ecole Française d'Equitation a pour objectif d'identifier les établissements équestres qui proposent l'initiation à l'équitation, le perfectionnement, voire la pratique de la compétition Club.

Les labels d'activité Pony Club de France et Cheval Club de France permettent de créer des repères pertinents pour le grand public et d'orienter les cavaliers vers l'Ecole Française d'Equitation qui leur correspond le mieux. Ainsi, le label Pony Club de France permet d'identifier les Ecoles Françaises d'Equitation qui proposent un enseignement sur poneys, une pédagogie et des activités adaptées aux enfants et adolescents.

Le label Cheval Club de France permet d'identifier les Ecoles Françaises d'Equitation qui proposent un enseignement sur chevaux, une pédagogie et des activités adaptées aux adolescents et adultes.

Les labels Equi Handi Club Moteur et Sensoriel d'une part, et Equi handi Club Mental d'autre part, vont permettre à présent, d'identifier les Écoles Françaises d'Equitation qui proposent un accueil, un enseignement, une pédagogie et des activités adaptées aux personnes en situation de handicap moteur, sensoriel ou mental.

COMMENT CES LABELS ONT-ILS ÉTÉ CONÇUS ?

Un premier référentiel a été rédigé par Cheval Qualité France avec le concours de Fanny Bougaut, CTS de Normandie et chargée de mission nationale Equi Handi.

Afin d'être le plus pertinent possible, ce référentiel a ensuite été testé de 2 manières :

- Sur le terrain, en auditant des établissements investis depuis longtemps dans l'accueil de public en situation de handicap. Le Comité Régional d'Equitation de Normandie a été volontaire pour mobiliser les établissements normands et mettre en place cette phase test.

- En réalisant une enquête auprès de clubs en Normandie et dans le Gard pour évaluer l'adaptation du référentiel.

Suite à cette phase test, le référentiel a été finalisé, puis présenté au Salon du Cheval de Paris, le 10 décembre dernier.

QUI PEUT ÊTRE CANDIDAT ?

Pour être candidat au(x) label(s) Equi Handi, un établissement doit :

Remerciements

L'équipe de Cheval Qualité France tient à remercier pour leur contribution à l'élaboration de ces labels :

- Le Comité Régional d'Equitation de Normandie,
- Fanny Bougaut, CTS Normandie et chargée de mission nationale Equi Handi,
- Les établissements ayant participé à la phase test,
- Le Comité Départemental d'Equitation du Gard.



- Être labellisé Ecole Française d'Equitation. Les demandes pour EFE et Equi Handi peuvent être faites simultanément.

- Disposer d'un titulaire du BFE Equi Handi pour encadrer l'activité.

- Avoir un volume d'activité significatif : au minimum 2 groupes et 2 individuels pour Equi Handi Moteur et Sensoriel ; au minimum 2 groupes et 3 individuels pour Equi Handi Mental.

COMMENT DEMANDER CE LABEL ?

1. Téléchargez les cahiers qualité EFE et Equi Handi sur le site www.club-efe.fr rubrique être labellisé.

2. Prenez connaissance des critères et réalisez l'auto évaluation de votre établissement.

3. Pour candidater :

Si votre établissement est déjà labellisé Ecole Française d'Equitation, faites part de votre demande à Cheval Qualité France en précisant le nom et/ou le numéro de licence du titulaire du BFE Equi Handi encadrant l'activité dans votre structure.

Si votre établissement n'est pas encore labellisé Ecole Française d'Equitation : retournez à Cheval Qualité France le bulletin d'adhésion pour Ecole Française d'Equitation en précisant le nom et/ou le numéro de licence du titulaire du BFE Equi Handi encadrant l'activité dans votre structure.



UNE AVANCÉE CONSIDÉRABLE

« La création des labels Equihandi Club par Cheval Qualité France est une avancée considérable pour le développement des activités équestres pour les publics en situation de handicap, explique Fanny Bougaut. Le choix de deux labels différents pour les handicaps mentaux et pour les handicaps moteurs et sensoriels correspond à une réalité de terrain qui permet de bien distinguer les offres de pratiques et les adaptations existantes dans les cen-

tres équestres. Désormais, il deviendra facile à des cavaliers porteurs d'une différence de s'intégrer dans un club de la FFE et d'y trouver des réponses efficaces à leurs attentes et motivations. »

CONTACT CQF

Parc équestre
41600 Lamotte
T 02 54 94 46 14
F 04 54 94 46 18
Mèl info@cheval-qualite.com
www.cheval-qualite.com



Le Handimove au CFE La Grenadière

Photo : CFE La Grenadière

Transport d'équidés saison 2010

Deux évolutions importantes de la réglementation pour les convoyeurs et pour les chauffeurs doivent être prises en compte dès maintenant pour satisfaire à d'éventuels contrôles sur route de poids lourds lors de vos transports d'équidés. Précisions.



Photo : FFE/EB

CONVOYEUR

Dans le cadre de la délivrance du CAPTAV, la fin de la reconnais-

sance de l'expérience professionnelle de 5 ans dans le transport d'animaux vivants est fixée à compter du 31 janvier 2010. Désormais, seule la détention d'un diplôme BEES1 et 2, BPJEPS et diplômes agricoles spécialisés et la formation d'une durée de deux jours dans un centre spécialisé permettent d'obtenir le CAPTAV. Le GHN a demandé qu'une consultation soit organisée pour que plusieurs diplômes puissent intégrer la liste accordant le CAPTAV sans que la formation soit obligatoire.

CHAUFFEURS

Quasiment tous les salariés et non salariés des centres équestres sont dispensés de FIMO et FCO : davantage de détails dans le bulletin à cheval de février 2010 ou après des juristes du GHN.

DOSSIER GHN

Le GHN a publié un bulletin mensuel de janvier « spécial transport » qui apporte toutes précisions sur ces différents points, notamment les difficultés rencontrées lors du pesage de VL 2 chevaux et de vans qui peuvent conduire à contester un procès verbal de surcharge. **A Cheval** rappelle les règles fiscales, avenants au contrat de travail, convention de co camionnage... qui peuvent être mis en œuvre aisément. Le dossier transport du GHN, consultable en permanence sur le site www.ghn.com.fr a été entièrement remis à jour.

Tarifs de Publicité dans la REF

Publicité quadri imprimée dans le cahier rédactionnel, films ou fichiers fournis

- ▲ 2° de couverture : 2 000 € HT
- ▲ 3° de couverture : 1 800 € HT
- ▲ Recto-Verso : 2 000 € HT
- ▲ Page gauche : 1 000 € HT
- ▲ Page droite : 1 200 € HT

Asilage d'une affiche ou d'un document plié 21x29,7 cm face imprimée visible, 4 pages maxi, livré sous film : 2500 €HT

- ▲ TVA : 19,6 %
- ▲ 2 ou 3 parutions : -10%
- ▲ 4 ou 5 parutions : -20%
- ▲ 6 parutions et plus : -30%
- ▲ emplacement dans 10 1^{ères} pages : +30%
- ▲ emplacement dans 20 1^{ères} pages : +20%

Tarifs applicables du 1^{er} septembre 2009 au 31 août 2010

FFE Développement Parc Equestre 41600 Lamotte - T 02 54 94 46 72 - F 02 54 94 46 70 - mèl presse.club@ffe.com



Obligation de port du casque

Une proposition de loi visant à rendre obligatoire le port du casque pour les cavaliers circulant sur la voie publique a été tout récemment écartée du calendrier politique. Une réponse ministérielle le confirme. Le point sur la question.



Le port du casque en toute circonstance est vivement recommandé - Photo : Cheval Plaisir

▲ RÉPONSE MINISTÉRIELLE

QUESTION POSÉE

« M. Michel Vauzelle attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur la proposition de loi n° 1368 présentée par M. Jacques Myard et visant à rendre obligatoire le port d'un casque protecteur pour les cavaliers circulant sur la voie publique.

La généralisation du port d'une bombe porterait gravement atteinte à des pratiques équestres fortement ancrées en Camargue et qui, telles la Doma Vaquera, l'équitation western ou la monte camarguaise, participent de la beauté de ce pays et du dynamisme de son tissu social. Assimiler ces pratiques à des sports à risques, en plus de la stigmatisation que cette affirmation induit, renvoie à un modèle de société dans lequel le but ultime serait la suppression de tous dangers et

donc de la responsabilité individuelle liée à ces derniers. Ceci entretiendrait également une attitude de méfiance, voire de défiance entre les habitants de Camargue et les agents de la force publique. Il aimerait donc savoir quelle attitude elle souhaite adopter face à cette proposition de loi. »

RÉPONSE

« Les équipements de protection du cavalier dépendent de la pratique sportive et de loisirs, ainsi que des règles de sécurité qui encadrent ces activités. Les fédérations sportives développent, dans ce cadre, une politique de recommandations qui vise à accroître la sécurité des pratiques. Ces recommandations tiennent pleinement compte des usages locaux tels que la Doma Vaquera, l'équitation western ou la monte camarguaise. Dans ce contexte et du point de vue de la sécurité routière, il n'est pas apparu nécessaire de donner suite à la proposition du député Jacques Myard, visant à imposer le port du casque pour les cavaliers sur les voies ouvertes à la circulation publique. »

▲ RAPPEL DES POINTS CLEFS DU PORT DU CASQUE

1. Le casque vendu ou prêté à un cavalier doit obligatoirement répondre à la norme européenne NF EN 1384 depuis mars 1997 et cette référence doit figurer sur l'étiquette à l'intérieur du casque. Le GHN fournit sur simple demande un registre de prêt pour les casques, en application du décret de 2004 qui l'impose.

2. Le port du casque est obligatoire pour toutes les activités sportives de la FFE sauf certaines disciplines particulières, en référence aux règlements en cours.

3. Le GHN fournit sur simple demande à ses membres une affiche recommandant à tous les cavaliers de porter le casque pour toutes les activités, dans le but de satisfaire à l'obligation d'information sur la sécurité.

4. La circulaire parue au Bulletin officiel de l'éducation nationale du 25 septembre 1997 impose le port du casque pour l'équitation scolaire.

5. Un arrêté du 8 décembre 1995 impose le port du casque pour les activités équestres dans les centres de loisirs et centres de vacances.

6. Le port du casque est obligatoire pour les salariés. L'article L 4121-1 du Code du Travail oblige l'employeur à fournir et à vérifier que son salarié porte bien son équipement de sécurité individuel lorsqu'il monte à cheval. La jurisprudence constante impose à tout salarié de veiller à ce que ses collègues portent le casque en toute circonstance.

RECOMMANDATION

Le GHN invite les dirigeants de tous les clubs à imposer le port du casque en toutes circonstances et pour toutes les activités encadrées dans l'enceinte de l'établissement et sur les itinéraires habituels environnants.

La délivrance par des cavaliers adultes de décharges ou d'attestations reconnaissant qu'ils ont été informés sur les risques qu'ils prennent en ne portant pas de casque ne permet pas avec certitude d'empêcher l'engagement de la responsabilité du dirigeant d'un centre équestre en cas d'accident.

Extraits de décisions

X
Lors du championnat régional du Languedoc-Roussillon de saut d'obstacles d'équitation, organisé à Grabels (Hérault), le 18 octobre 2008, M. X a fait l'objet d'un contrôle antidopage dont les résultats, établis par le Département des analyses de l'Agence le 21 novembre 2008, ont fait ressortir la présence de terbutaline.

Par une décision du 2 février 2009, l'organe disciplinaire de première instance de lutte contre le dopage de la Fédération française d'équitation a infligé à M. X un avertissement.

Par une décision du 3 septembre 2009, l'Agence française de lutte contre le dopage, qui s'était saisie le 5 mars 2009 sur le fondement des dispositions du 3° de l'article L.232-22 du code du sport, a décidé de réformer la décision du 2 février 2009 précitée et de relaxer M. X, qui a fourni une justification médicale à des fins thérapeutiques exclusives à la présence de la substance interdite détectée dans ses urines.

X
A l'issue d'une épreuve du concours « Grand Prix Pro 3 vitesse » de saut d'obstacles d'équitation, le cheval « Y », monté par M. X a été soumis à un contrôle antidopage, organisé le 17 octobre 2008 à Dinard (Ille-et-Vilaine), dont les résultats, établis par le Laboratoire des courses hippiques le 6 novembre 2008 et validés par le Directeur du Département des analyses de l'Agence française de lutte contre le dopage le 13 novembre 2008, ont fait ressortir la présence de phénylbutazone et de son métabolite, l'oxyphenbutazone.

Par une décision du 22 décembre 2008, l'organe disciplinaire de première instance de lutte contre le dopage de la Fédération française d'équitation a décidé, d'une part, de relaxer M. X, et, d'autre part, de déclasser ce sportif et le cheval « Y » dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.

Par une décision du 17 septembre 2009, l'Agence française de lutte contre le dopage, qui s'était saisie le 12 février 2009 sur le fondement des dispositions du 3° de l'article L.232-22 du code du sport, a décidé de ne pas réformer la décision du 22 décembre 2008 précitée.

Jean-Michel COSTAMAGNA

Lors de l'épreuve n° 8 du « Grand Prix Pro 3 »

de saut d'obstacles d'équitation, le cheval « Choc du Fort Vert », monté par M. Jean-Michel COSTAMAGNA, a été soumis à un contrôle antidopage, organisé le 21 septembre 2008 à Mandelieu-la-Napoule (Alpes-Maritimes), dont les résultats, établis par le Laboratoire des courses hippiques le 16 octobre 2008 et validés par le Directeur du Département des analyses de l'Agence française de lutte contre le dopage le 21 octobre 2008, ont fait ressortir la présence de dexaméthasone, de phénylbutazone et d'oxyphenbutazone.

Par une décision du 24 novembre 2008, l'organe disciplinaire de première instance de lutte contre le dopage de la Fédération française d'équitation a décidé, d'une part, de suspendre de compétition le cheval « Choc du Fort Vert » jusqu'à la réalisation d'un contrôle de réengagement, et, d'autre part, d'infliger à M. COSTAMAGNA la sanction de l'interdiction de participer pour une durée de deux ans aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par cette fédération. L'intéressé a régulièrement interjeté appel de cette décision.

Par une décision du 6 février 2009, l'organe disciplinaire d'appel de lutte contre le dopage de la Fédération française d'équitation a décidé d'annuler la décision de première instance et a infligé à M. COSTAMAGNA la sanction de l'interdiction de participer pendant six mois aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par cette fédération.

Par une décision du 17 septembre 2009, l'Agence française de lutte contre le dopage, saisie en application des dispositions combinées des articles L.241-6, L.241-7 et du 3° de l'article L.232-22 du code du sport, a réformé la décision du 6 février 2009 précitée, et a décidé de prononcer à l'encontre de M. Jean-Michel COSTAMAGNA une interdiction de participer pendant deux ans aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par la Fédération française d'équitation.

Elise SERRE

A l'issue d'une épreuve du concours « Pro 2 Grand Prix « La Luna » de saut d'obstacles d'équitation, le cheval « Junon du Fenoir », monté par Mme Elise SERRE, a été soumis à un contrôle antidopage, organisé le 6 juillet 2008 à Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales), dont les résultats, établis par le Laboratoire des courses hippiques le 4 août 2008 et validés par le Directeur du

Département des analyses de l'Agence française de lutte contre le dopage le 7 août 2008, ont fait ressortir la présence de dexaméthasone, de phénylbutazone, d'oxyphenbutazone, d'hydrochlorothiazide et de procaïne.

Par une décision du 3 octobre 2008, l'organe disciplinaire de première instance de lutte contre le dopage de la Fédération française d'équitation a décidé d'infliger un avertissement, d'une part, à Mme SERRE et, d'autre part, à l'entraîneur du cheval « Junon du Fenoir », M. Claude COMBE. Les intéressés ont régulièrement interjeté appel de cette décision, avant de se désister.

Par une décision du 17 septembre 2009, l'Agence française de lutte contre le dopage, saisie en application des dispositions combinées des articles L.241-6, L.241-7 et du 3° de l'article L.232-22 du code du sport, a réformé la décision du 3 octobre 2008 précitée, et a décidé de prononcer à l'encontre de Mme Elise SERRE et du cheval « Junon du Fenoir » une interdiction de participer pendant six mois aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par la Fédération française d'équitation.

X

A l'issue d'une épreuve du Grand prix du championnat professionnel « Petit Tour » de dressage d'équitation, le cheval « Y », monté par Mme X a été soumis à un contrôle antidopage, organisé le 31 octobre 2008 à Saumur (Maine-et-Loire), dont les résultats, établis par le Laboratoire des courses hippiques le 20 novembre 2008 et validés par le Directeur du Département des analyses de l'Agence française de lutte contre le dopage le 25 novembre 2008, ont fait ressortir la présence de 2-(1-hydroxyethyl) promazine et de 2-(1-hydroxyethyl) 7-hydroxypromazine, métabolites de l'acépromazine.

Par une décision du 22 décembre 2008, l'organe disciplinaire de première instance de lutte contre le dopage de la Fédération française d'équitation a décidé, d'une part, de relaxer Mme X, et, d'autre part, de déclasser cette sportive et le cheval « Y » dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.

Par une décision du 17 septembre 2009, l'Agence française de lutte contre le dopage, qui s'était saisie le 12 février 2009 sur le fondement des dispositions du 3° de l'article L.232-22 du code du sport, a décidé de ne pas réformer la décision du 22 décembre 2008 précitée.

CALENDRIER DES FORMATIONS ENSEIGNANTS, CAVALIERS ET BÉNÉVOLES

Dates / Niveaux	Organisation / Lieu / Discipline / Intervenants / Jury / Niveaux	Inscriptions / places / Tarifs
Examen BFE1		
11 mars Dressage/CCE/CSO	CRE Ile de France T 01 47 66 10 03 Lieu : BDL de Jablines	Inscriptions avant le 15 février 70 € Nombre de places : 5/5/10
Formations BFE 1		
8 et 15 fev, 1 ^{er} , 8 et 29 mars CCE	CRE Poitou Charente T 05 49 05 11 31 Intervenant : C Guillemet	Echelon national 443 € Nbre de places : 10
2 et 30 mars CSO, CCE et dressage	CRE Normandie T 02 31 84 61 87	Inscriptions avant le 20 fev. Echelon national Nbre de places : 8. 600 € par discipline
Formation BFEEH		
15 et 16 mars : Module général 22-23 mars : Module mental	CRE Ile de France T 06 83 56 76 14	Inscriptions avant le 15 fev. Echelon national. Nbre de places : 12

Membres : Docteur Richard CORDE, Président, Madame Pascale BOUTET, Monsieur Marc GOGNY, membres.

Les débats se sont tenus en séance non publique ;

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Emmanuel PHILLIPS, chargé de l'instruction ; Le rapport d'instruction a été remis à l'organe disciplinaire avant la séance et joint au dossier ;

Après en avoir débattu, la Commission a mis les affaires en délibéré au 30 novembre 2009.

Vu le règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage animal de la Fédération Française d'Équitation ;

Vu les articles L. 241-2 et L. 241-7 du Code du sport ;

Vu les articles 30, 31, 34 et 35 du règlement disciplinaire de lutte contre le dopage animal de la FFE ;

Vu l'arrêté du 21 novembre 1996 relatif aux substances prohibées ;

Cas 11/2009-Marie-Hélène DUPUY/EFENDY DE GEORGIS

Débats

Vu le procès verbal de contrôle antidopage établi lors du Championnat de France de TREC se déroulant le 13 septembre 2009 concernant Madame Marie-Hélène DUPUY licenciée n°7226727H, propriétaire et cavalière du cheval EFENDY DE GEORGIS ;

Vu le rapport d'analyse transmis à la FFE par le Département des Analyses de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) le 14 octobre 2009 à la suite du contrôle mentionné ci-dessus ;

Vu les autres pièces du dossier et notamment les explications écrites adressées par mail à la FFE par Madame M-H. DUPUY le 28 octobre 2009 ;

Vu l'attestation de Madame Laure-Emmanuelle DUPUY reçue à la FFE par fax le 24 octobre 2009 ;

Madame M-H. DUPUY, régulièrement convoquée devant la Commission par lettre recommandée n°1A01327178564 réceptionnée le 23 octobre 2009, était présente à l'audience ;

Faits et Procédure

Le 13 septembre 2009, Madame M-H DUPUY a participé au Concours MASTER PRO de TREC au CROZET LE PETIT épreuve n°1. Son cheval, EFENDY DE GEORGIS, a fait l'objet d'un contrôle anti-dopage par prélèvement urinaire pratiqué par le Docteur vétérinaire WORONOFF-REHN. L'échantillon n°0079281 a été analysé par le Laboratoire des Courses Hippiques situé 15 rue du Paradis - 91370 Verrières le Buisson et révèle la présence de PHENYL BUTAZONE et d'OXYPHENBUTAZONE, substances interdites. La FFE a reçu le rapport d'analyse notifié par l'Agence de Lutte contre le Dopage, le 14 octobre 2009.

Par fax reçu le 24 octobre 2009, Madame L-E. DUPUY atteste avoir mis un sachet d'EQUIPALAZONE dans la mangeoire du premier box de l'écurie, ce traitement étant destiné à la jument KAYENNE. Par mail reçu le 28 octobre, Madame M-H. DUPUY indique que :

1 - la veille du concours, elle pensait que sa sœur avait nourri la jument sous traitement au pré,

2 - le matin du concours, elle a mis EFENDY DE GEORGIS dans le premier box ; ce dernier en patientant aurait mangé la ration destinée à la jument.

Madame M-H. DUPUY joint au dossier l'ordonnance prescrivant l'EQUIPALAZONE pour la jument KAYENNE par fax le 3 novembre 2009.

Discussion

Attendu que les analyses ont démontré que des produits figurant dans la liste des substances prohibées étaient présents dans l'organisme du cheval EFENDY DE GEORGIS lors du concours MASTER PRO de TREC du CROZET LE PETIT le 13 septembre 2009 ; Attendu que Madame M-H. DUPUY explique la présence de PHENYL BUTAZONE et d'OXYPHENBUTAZONE dans l'organisme d'EFENDY DE GEORGIS par mail et oralement le jour de l'audience.

Attendu que Madame M-H. DUPUY apporte au dossier l'ordonnance destinée à la jument KAYENNE ;

Attendu que Madame L-E. DUPUY, sœur de Madame M-H DUPUY, atteste par écrit avoir mis la ration de KAYENNE ainsi qu'un sachet d'EQUIPALAZONE dans le premier box de l'écurie la veille du concours ;

Attendu que Madame M-H. DUPUY souffre de déficiences auditives et a cru entendre de sa sœur que la jument sous traitement d'EQUIPALAZONE avait eu sa ration au pré ;

Attendu que Madame M-H. DUPUY s'occupe seule de ces chevaux sur sa propriété et est aidée très occasionnellement par sa sœur ; Attendu que le cheval EFENDY DE GEORGIS vit au pré et a été rentré dans le premier box quelques heures avant de partir en concours.

Ne considérant dans ces conditions que Madame M - H. DUPUY n'a pu soupçonner le matin du concours que la mangeoire du box d'EFENDY contenait une ration ainsi que le traitement destiné à la jument KAYENNE ; Considérant que la bonne foi de Madame M-H. DUPUY ne semble pas devoir être mise en doute et qu'elle ne s'est donc pas rendu coupable de l'administration volontaire d'un médicament interdit ;

Considérant cependant que Madame M-H. DUPUY en tant que compétiteur et propriétaire a fait preuve de négligence en ne vérifiant pas le contenu des mangeoires et abreuvoirs avant d'y laisser son cheval :

Par ces motifs

La Commission de lutte contre le dopage animal de Première instance :

Prononce la suspension de la licence de compétition de la cavalière Marie Hélène DUPUY pour une durée de 3 mois à compter de la notification de la présente décision.

La présente sanction entraîne le déclassement du cheval et du cavalier dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.

Elle impose, en outre, la restitution des prix, primes et récompenses obtenus à l'occasion de ce concours.

Cas 10/2009-Vincent DESBORDES/ INDY D'AUROIS

Débats

Vu le procès verbal de contrôle antidopage établi lors du Concours de CSO d'AURILLAC se déroulant du 31 juillet au 2 août 2009 concernant Monsieur Vincent DESBORDES licencié n°5485316T, propriétaire et cavalier du cheval INDY D'AUROIS ; Vu le rapport d'analyse transmis à la FFE par le Département des Analyses de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) le 8 septembre 2009 à la suite du contrôle mentionné ci-dessus ;

Vu les autres pièces du dossier et notamment les explications écrites adressées à la FFE par Monsieur DESBORDES le 29 octobre 2009 ; Vu les attestations et témoignages produits par Monsieur DESBORDES à la demande de la Commission le 17 novembre 2009 soit huit jours après l'audience ;

Monsieur DESBORDES, régulièrement convoqué devant la Commission par lettre recommandée n°1A02681386947 réceptionnée le 16 octobre 2009, était présent et assisté de son père Thierry DESBORDES ;

Après en avoir débattu, la Commission a mis l'affaire en délibéré au 30 novembre 2009.

Faits et Procédure

Le 1^{er} août 2009, Monsieur DESBORDES a participé au Concours de CSO d'AURILLAC épreuve n°14 Pro 4 spéciale 1.15m. Sa jument, INDY D'AUROIS a fait l'objet d'un prélèvement dopage urinaire pratiqué par le Docteur vétérinaire Joseph BLETHON. L'échantillon n°0110404 a été analysé par le Laboratoire des Courses Hippiques situé 15 rue du Paradis - 91370 Verrières le Buisson et révèle la présence de 4-METHYLAMINOANTIPYRINE, substance interdite. La FFE a reçu le rapport d'analyse notifié par l'Agence de Lutte contre le Dopage, le 8 septembre 2009.

Par courrier du 29 octobre reçu à la FFE par lettre recommandée avec AR le 2 novembre 2009, Monsieur DESBORDES confirme que la jument INDY D'AUROIS a reçu une injection de CAMALGINE par le moniteur du centre quelques jours avant le concours d'AURILLAC où le contrôle anti-dopage a eu lieu. Il joint à son courrier une photocopie de l'emballage du produit injecté. En formation au LEGTA d'Yssingeaux et sous la responsabilité de ses enseignants le jour de l'injection puis lors du concours d'AURILLAC, Monsieur DESBORDES ne s'estime pas responsable du cas de dopage d'INDY D'AUROIS. Monsieur DESBORDES ajoute au dossier à la demande de la Commission par fax le 17 novembre 2009 soit huit jours après l'audience, une attestation de stage du CFPPA d'Yssingeaux, une attestation de Monsieur Loïc DOIRISSE, moniteur ayant pratiqué l'injection de CAMALGINE à INDY D'AUROIS, et le témoignage de Monsieur Eddy VILLARD, présent sur les lieux au moment de l'injection.

Discussion

Attendu que les analyses ont démontré que des produits figurant dans la liste des substances prohibées étaient présents dans l'organisme du cheval INDY D'AUROIS lors du concours d'AURILLAC du 31 juillet au 2

août 2009;

Attendu que Monsieur DESBORDES explique la présence de METHYLAMINOANTIPYRINE dans l'organisme de la jument INDY D'AUROIS par courrier et oralement le jour de l'audience.

Attendu que la jument INDY D'AUROIS a subi une injection de CAMALGINE par voie intramusculaire le 29 juillet soit trois jours avant le concours ;

Attendu que Monsieur DOIRISSE, responsable d'écurie au centre de formation d'Yssingeaux atteste par écrit avoir injecté 20 ml de CAMALGINE par voie intramusculaire sur la jument INDY D'AUROIS le 29 juillet 2009 à 22h ;

Attendu que Messieurs DESBORDES, DOIRISSE et VILLARD attestent avoir respecté les conseils du Docteur vétérinaire Olivier BISSOT, contacté par téléphone entre 21h et 22h après

avoir trouvé la jument en crise de coliques.

Attendu que Monsieur DESBORDES n'a pas respecté un délai de latence « raisonnable » entre l'administration d'un traitement de CAMALGINE et la participation à une compétition de saut d'obstacles ;

Attendu que Monsieur DESBORDES est en formation au CFPPA d'Yssingeaux.

Attendu que la jument INDY D'AUROIS est en pension au centre équestre du LEGTA d'Yssingeaux.

Considérant que Monsieur DESBORDES en formation BPJEPS, et par conséquent sous la responsabilité des dirigeants de formation, ne peut être entièrement mis en cause du cas de dopage le concernant.

Considérant cependant que Monsieur DESBORDES en tant que compétiteur et futur enseignant doit s'informer, par ses propres moyens :

des règles à respecter contenues dans le Règlement FFE des Compétitions, des délais de sécurité à appliquer entre l'administration d'un médicament et la participation à une compétition équestre, du bien-être animal.

Par ces motifs

La Commission de lutte contre le dopage animal de Première instance :

Prononce la suspension de la licence de compétition du cavalier Vincent DESBORDES pour une durée de 4 mois à compter de la notification de la présente décision.

La présente sanction entraîne le déclassement du cheval et du cavalier dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.

Elle impose, en outre, la restitution des prix, primes et récompenses obtenus à l'occasion de ce concours.

COMMISSION D'APPEL DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE ANIMAL DU 10 NOVEMBRE 2009

**ARRET N°09-11-01
DOSSIER N°07/2009**

Le 10 novembre 2009, la Commission de Lutte contre le Dopage Animal d'appel de la Fédération Française d'Equitation a rendu l'arrêt suivant dans l'affaire:

Madame Virginie BRUN / DI JEUNE VAN DE VIKING.

Composition de la commission :

**Monsieur Jean-François CHARY, Président,
Madame Hélène BOURGUIGNON,
Madame Blanche de GRANVILLIERS,
Monsieur Philippe de QUATREBARBES,
Monsieur Jacques BENAZET, membres.**

Débats

Madame BRUN a été convoquée pour une audience le jeudi 5 novembre 2009. Elle était présente.

La Commission, après avoir pris connaissance du dossier présenté par le représentant de la Fédération Française d'Equitation chargé de l'instruction, a entendu son rapport.

Les documents et résultats d'analyses produits par Madame BRUN ont été examinés et ont fait l'objet d'une discussion avec cette dernière. Madame Virginie BRUN a eu la parole en dernier.

Après en avoir débattu, la Commission a mis l'affaire en délibéré au 10 novembre 2009.

Faits et procédure

Le 13 juin 2009, Madame BRUN participe au Concours Dressage de Saint Galmier Tournée des As dans les épreuves n°7 et 24. Son cheval DI JEUNE VAN DE VIKING est l'objet d'un contrôle antidopage avec prélèvement d'urine pratiqué par le Docteur Philippe CHATELUS.

L'échantillon numéroté 0104141 est analysé par le Laboratoire des Courses de Verrières le Buisson et révèle la présence d'HYDROXY-PROPANOLOL, substance interdite.

La Fédération Française d'Equitation reçoit le rapport d'analyse le 10 juillet 2009 et en informe la cavalière par courrier du 16 juillet 2009. Celle-ci ne demande pas d'analyse de contrôle.

Par courrier du 10 août 2009, Madame BRUN déclare souffrir de tachycardie et prendre régulièrement un traitement d'AVLOCARDYL (3 comprimés par jour). Ce médicament contient du PROPANOLOL, substance retrouvée chez le cheval de Madame BRUN. Elle explique la contamination par son habitude d'uriner dans le box de DI JEUNE VAN DE VIKING.

Le Lundi 7 septembre 2009, Madame BRUN est convoquée devant la Commission de Lutte contre le Dopage Animal de première instance à Boulogne (92).

Le 19 septembre 2009, Madame BRUN reçoit la décision rendue par la Commission de Lutte contre le Dopage Animal de première instance qui prononce :

la suspension de la licence de compétition de Madame BRUN pendant une durée de 2 ans, la suspension du cheval DI JEUNE VAN DE VIKING pendant 6 mois,

le déclassement du couple lors du concours de St Galmier du 13 juin 2009, et ordonne :

qu'un nouveau contrôle devra être réalisé sur le cheval avant de reprendre la compétition.

Par lettre recommandée avec accusé de réception reçue le 25 septembre 2009, Madame BRUN, interjette appel de la décision de première instance et souhaite obtenir l'annulation des sanctions prononcées par la commission de 1^{ère} instance. Elle n'ajoute aucun document supplémentaire à sa demande d'appel.

Par courrier du 9 octobre 2009, Madame BRUN est convoquée devant la Commission de lutte contre le Dopage Animal d'appel de la Fédération Française d'Equitation qui se tiendra le jeudi 5 novembre 2009 à Boulogne. Elle ne demande pas de report.

Motifs

Vu les articles L. 241-2, L. 241-3 et L.241-7 du code du sport;

Vu l'article 28 du décret 2006-1629 du 18 décembre 2006 relatif à la lutte contre le dopage des animaux participant à des compétitions organisées ou autorisées par les fédéra-

tions sportives;

Vu les articles 30, 33 et 35 de l'annexe II-3 (articleR241-12) au décret n°2007-1133 du 24 juillet 2007 portant règlement type ;

Vu l'arrêté du 21 novembre 1996 relatif aux substances prohibées ;

Attendu que Madame BRUN a produit l'ordonnance de son médecin lui prescrivant un traitement d'AVLOCARYL, Attendu que Madame BRUN était présente à l'audience,

Attendu que des cas similaires de contamination de substances prohibées par l'urine sont aujourd'hui connus dans la discipline des courses hippiques,

Considérant que Madame BRUN a fait preuve de négligence en urinant régulièrement dans le box de son cheval, étant sous traitement de bêta-bloquant, substance prohibée en dopage animal,

Considérant que Madame BRUN ignorait la possibilité d'un tel mode de contamination possible de son cheval.

Considérant que Madame BRUN a su démontrer sa bonne foi dans les explications qu'elle a fournies lors de l'audience.

Pour ces motifs,

La Commission de Lutte contre le Dopage Animal d'Appel :

- infirme la décision de la Commission de 1^{ère} instance,

- réduit, d'une part, la suspension de la licence de compétition de Madame BRUN à une durée de 6 mois, soit jusqu'au 15 mars 2009, la notification de la décision initiale lui ayant été faite le 15 septembre 2009,

- annule, d'autre part, l'interdiction de DI JEUNE VAN DE VIKING de participer à des compétitions sportives pour une durée de 6 mois et l'obligation de procéder à un nouveau contrôle avant la reprise des compétitions sportives,

- maintient toutefois le déclassement du cheval et du cavalier de toutes les épreuves du concours.

ALSACE

▲ ORAG, Elevage Demarfre, Grussenmeyer Marie, lieu dit Martzenberg, 67370, Truchtersheim, T 06 07 32 12 24

AQUITAINE

▲ CLAG, CE de Neuvic, Paredes Anne Laure, Centre Equestre Les Coutis Sud, 24190, Neuvic, T 05 53 81 76 45
 ▲ CLAG, Le Relais de La Boheme, Bosson Cedric, 2 Route de Clos Arriou, 33680, Le Temple, T 06 07 10 47 32
 ▲ ORAF, Asso Zone R, Estrade Camille, 22 rue Grangier, 33430, Bazas, T 06 86 83 52 69
 ▲ ORAF, Asso Euskal Team Endurance, Irazoqui Pierre, 20 rue Jean Fourcade, 64122, Urrugne, T 06 18 54 10 70

AUVERGNE

▲ ORAG, Elevage de Malo, Jugnet Sophie, La Feurtrie Scea, 03160, Ygrande, T 06 85 26 76 61
 ▲ ORAG, Elevage des Volcans, Moncel Ingrid, La Blavadié Earl, 15200, Le Vigeant, T 06 87 11 30 36
 ▲ ORAG, Ecurie des 3 Lacs, Oleon Alex, Gaec, lieu dit Lachaux, 43360, Vergongheon, T 06 50 68 40 73

BRETAGNE

▲ ORAF, Asso La Guilde de la Licorne, Lecompte Arnaud, C/O Helene Martineau Guernourien, 22110, Glomel, T 06 28 80 70 20
 ▲ ORAG, Ecuries de Malakoff, Pointel Damien, La Ville Madio, 22940, Plaintel, T 06 83 56 84 56
 ▲ ORAG, Ecuries du Ponthouar, Witte Marie, Village de Trelivalaire, 29300, Quimperle, T 06 81 90 01 20
 ▲ ORAG, Elevage des Vignauderies, Samson Marie Pierre, Les Hauts Fouteaux, C/O Mme Samson Marie Pierre, 35250, St Aubin d'Aubigne, T 06 80 94 98 08
 ▲ ORAG, Earl Ecuries Saint Val, Rioche Caroline, Chauvianac, 35580, Guichen, T 06 77 63 27 70
 ▲ ORAG, La Petite Ecurie dans la Prairie, Breyer Nathalie, Kerlan, 56190, Lauzach, T 06 26 03 70 85

CENTRE VAL DE LOIRE

▲ ORAG, Ecuries de l'Ilion, Brochain Benjamin, 20 rue de La Bigauderie, 37270, Montlouis sur Loire, T 06 83 85 55 28
 ▲ ORAG, Les Parcs de la Martiniere, Caby Christine, Lieu dit Martiniere, Les Parcs de La Martiniere, 37330, Breches, T 02 47 40 91 78

CHAMPAGNE ARDENNES

▲ CLAF, Asso Sport Loisir Evasion, Frison Eric, 28 rue Haute, 10140, Beurey, T 06 80 21 21 53

CORSE

▲ ORAG, Ecurie A Casetta, Maceri Amandine, Plaine de Tollari, 20275, Ersa, T 04 95 35 63 19
 ▲ ORAG, Ecurie Laura Benvel, Benvel Laura, lieu dit Cataraju, 20290, Borgo, T 06 28 02 23 75

CÔTE D'AZUR

▲ CLAG, Ecurie Les 3 Chenes, Dubois Eric, Quartier La Tour, 83120, Plan de La Tour, T 04 94 17 10 40

FRANCHE COMTÉ

▲ ORAF, Attelage et Cavaliers de la Haute Joux, Etienne Jean Pierre, AACHJ, rue de La Fromagerie, 39150, Bief des Maisons, T 06 48 95 83 49

LANGUEDOC ROUSSILLON

▲ CLAF, Asso Cheval Nature, Izard Jean Louis, C/O Mr Izard Jean Louis 20 Chemin des Planels, 34710, Lespignan, T 04 67 37 13 08
 ▲ ORAG, Scea La Colomine, Dupont Tony, Route de St Nazaire, 66140, Canet En Roussillon, T 06 10 73 38 58
 ▲ ORAG, Ecuries de Vy, Arnault Jean Claude, 5 Avenue de La Tuilerie, 66740, St Genis des Fontaines, T 06 78 54 00 43

LIMOUSIN

▲ ORAG, Ecurie Le Puytison, du Puytison Patrick, Les Lattes, 87220, Feytiat, T 05 55 00 27 48

LORRAINE

▲ ORAG, Ecurie Gilles Pirus, Pirus Gilles, 334 Allee des Terrasses, 54710, Ludres, T 06 16 39 77 25

MIDI PYRÉNÉES

▲ CLAG, Ranch du Barrez, Cayla Ghislain, Bel Air, 12600, Taussac, T 05 65 66 20 01
 ▲ ORAF, Asso K Vallon, Mareigner Charlotte, Le Pradel C/O Mme Mareigner Charlotte, 12270, St Andre de Najac, T 06 34 71 47 03
 ▲ ORAG, Ecurie du Cousiot, Normandin Audrey, lieu dit Le Cousiot, 32120, St Antonin, T 06 25 62 92 89
 ▲ ORAG, Ecuries de St Maurice, Vetteuse Carine, lieu dit Gondou, 46120, St Maurice en Quercy, T 06 65 34 95 40
 ▲ ORAG, Ferme Equestre de la Fontaine, Crassat Atger Genevieve, Les Frappes, 46250, Montclera, T 05 65 36 69 63

NORD PAS DE CALAIS

▲ CLAG, Team Guillaume Carion, Carion Guillaume, 240 Bd Gambetta, 59200, Tourcoing, T 06 50 92 21 78
 ▲ ORAF, Asso du Haras de l'Ermitage, Desmarez Vincent, Haras de l'Ermitage 4 rue Plate, 62840, Laventie, T 06 07 38 70 76
 ▲ ORAG, Ecurie des Addor, Roze Jean Paul, 52 rue Noire Fromental, 62850, Alquines, T 03 21 39 96 54

NORMANDIE

▲ CLAG, Ecurie de la Chesnellere, Bouet Audrey, C/O Mr Cyrille Bouet Lieu Dit La Chesnellere, 50540, Isigny Le Buat, T 02 33 68 13 37
 ▲ ORAG, Ecuries d'Orphée, Gosnave Maeva, rue de la Cote Blanche, Le Lieu Gaugain, 14130, Le Breuil en Auge, T 02 31 64 02 72

▲ ORAG, Ecurie Gaela Durel, Durel Gaela, La Villedieu Route du Chateau, 14640, Villers sur Mer, T 06 23 15 76 13

ILE DE FRANCE

▲ ORAG, Cep de Chilly Blue Equitation, Liszewski Stephanie, 28 rue de Launay, 91380, Chilly Mazarin, T 06 88 06 75 57
 ▲ ORAG, Sara Magnusson Stables, Magnusson Sara, 3 Bis rue du Colombier, 95640, Haravilliers, T 06 08 54 22 51

PAYS DE LA LOIRE

▲ ORAF, Hipp Handi Haras des Pelices, Menard Perine, Les Hautes Pelices, 72190, Sarge Les Le Mans, T 06 81 34 72 61
 ▲ ORAG, Ecuries de l'Aumaie, Blondin Stephanie, lieu dit l'Aumaie C/O Mme Blondin Stephanie, 49220, Le Lion d'Angers, T 06 68 59 57 07
 ▲ ORAG, Ecuries de Vaunaval, Coutte Axel, C/O Axel Coutte, lieu dit La Menagerie, 72800, Le Lude, T 06 79 92 79 40
 ▲ ORAG, Earl The Lazy Vp Ranch, Pellemele Valerie, C/O Mme Pellemele Valerie La Laiterie, 85170, Dompierre sur Yon, T 02 51 07 56 93

PICARDIE

▲ ORAG, Ecuries du Chateau de Marivaux, Mack Daurelle Nathalie, Ferme de Marivaux, Earl, 60149, St Crepin Ibouvillers, T 06 27 50 52 36

POITOU CHARENTES

▲ ORAG, France Eventing Sarl, Theau Florence, 10 rue de l'Oisiere, 17740, Ste Marie de Re, T 06 75 86 07 92

PROVENCE

▲ ORAG, Ecuries de Leica, Torres Amandine, Quartier Boisfeuillet, C/O Mme Torres Amandine, 84100, Orange, T 06 14 66 24 21

RHÔNE ALPES

▲ CLAG, Earl Mirogise, Lavigne Romain, 16 rue du Come, 69380, Les Cheres, T 04 78 47 05 19
 ▲ CLAG, Ecuries de La Paix, Bosland Helene, Lac des Sapins, Ferme J Recombet, 69550, Cublize, T 04 74 89 56 66
 ▲ ORAF, Ecuries de La Croix d'Or, Tanner Elisabeth, Chemin de Figeras Quartier La Croix d'Or, 26700, Pierrelatte, T 06 70 57 54 19
 ▲ ORAF, Asso Isere Cheval Vert, Colin Madan Pierre, 14 rue de la Republique Maison du Tourisme, 38000, Grenoble, T 04 76 42 85 88
 ▲ ORAG, Ecurie du Serre, Rebreyend Jean Pierre, lieu dit Le Village C/O Mr Rebreyend Jean Pierre, 38220, Cholonge, T 04 76 83 90 50
 ▲ ORAG, Ecuries Stephane Bolozon, Bolozon Stephane, 490 B Route de Plambois, 38490, Fiftilleu, T 06 74 19 64 37.



SAUT HERMÈS

au GRAND PALAIS Paris
3-4 avril 2010

Jumping
International CSI 5*

Fantaisies équestres



HERMÈS
PARIS

www.sauthermes.com
infos : 01 48 92 38 92





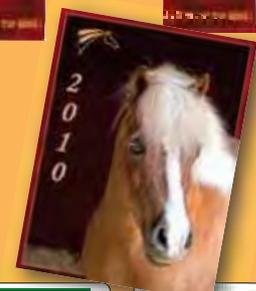
En Boutique à la FFE



Insignes Galop
Galops 1 à 9



BON DE COMMANDE			
	Prix	Nb lots	Total
Colis Club 2010, 100 baptêmes Trop Top, 100 Bienvenue au Club, 100 mini Guide du Cavalier, 5 panneaux environnement, 2 présentoirs de comptoir 1 panneau Bienvenue au Club, 1 agenda FFE 2010.	50 €		
Agenda FFE 2010 L'unité, franco de port Le carton de 13 agendas, franco de port	15 € 150 €		
Kit Nature FFE, le kit 80 cartes avec notice et affiche pédagogique.	10 €		
Kit Trop Top, le kit 1 dossier FFE Club Ecole, 1 dossier FFE Club Lycée Collège, 6 grandes affiches Bienvenue au Poney-Club de Trop Top, 6 dossiers la classe au Poney-Club, 30 cahiers Poney Soleil, 30 cartes postales, 30 baptêmes, 30 affichettes et 60 autocollants.	50 €		
<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="background-color: yellow; padding: 5px; font-weight: bold; margin-right: 10px;">PROMOTION</div> <div style="text-align: center;"> <p>3 Kits Trop Top pour le prix de 2</p> </div> </div>	100 €		
Collection Promotion Club Collection échantillon, le dossier Collection Mini, le lot de 160 fiches Collection Maxi, le lot de 800 fiches Stage d'une semaine, le lot de 50 fiches Stage d'une journée, le lot de 50 fiches Autres fiches, le lot de 50 (précisez les titres) :	10 € 30 € 100 € 10 € 10 € 10 €		
Insignes Galop, le lot de 10 (préciser n°) :	25 €		
Diplôme Cavalier d'or, d'argent et de bronze, le lot de 100	80 €		
Diplôme de réussite équestre, le lot de 50	10 €		
TOTAL TTC franco de port			



Nom : Règlement : Signature :

Prénom : Par chèque à l'ordre de la FFE.

Adresse : Par débit de mon compte adhérent

..... n° | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _

..... Date :